

# La visite du Président Félix Faure à Saint-Étienne, les 29 et 30 mai 1898 : Le Président-Soleil dans la Ville noire

**Clémence HAYOT**

Mémoire de fin d'études

4 Septembre 2007

Séminaire d'Histoire politique des XIXe et XXe siècles

Sous la direction de Bruno BENOIT

Jury : Bruno BENOIT, professeur des universités, Michel BOYER, maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon



# Table des matières

<b>Remerciements . .</b>	<b>4</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>5</b>
<b>I. Préparer une visite présidentielle : un travail de longue haleine . .</b>	<b>10</b>
A- Sept mois d'actions et de discussions pour tout organiser . .	10
B- Une visite sous haute surveillance . .	19
<b>II. Un président à la découverte de la ville . .</b>	<b>27</b>
A- Réceptions et inaugurations au programme de la première journée . .	27
B- Du sport à l'économie, une journée bien remplie . .	36
<b>III. Une visite qui ne laisse pas indifférent . .</b>	<b>47</b>
A- Une ville en fête . .	47
B- L'heure du bilan . .	54
1- Un discours qui fait des vagues . .	54
2- Saint-Étienne fait ses comptes . .	59
<b>Conclusion . .</b>	<b>64</b>
<b>Annexes . .</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 1 . .</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 2 . .</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 3 . .</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 4 . .</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 5 . .</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 6 . .</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 7 . .</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 8 . .</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 9 . .</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 10 . .</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 11 . .</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 12 . .</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 13 . .</b>	<b>68</b>
<b>Annexe 14 . .</b>	<b>69</b>
<b>Sources . .</b>	<b>70</b>
<b>Sources manuscrites: . .</b>	<b>70</b>
<b>Sources imprimées : . .</b>	<b>70</b>
<b>Bibliographie . .</b>	<b>71</b>
<b>Film . .</b>	<b>72</b>
Remerciements . .	72

## Remerciements

Tout d'abord, un grand merci à M. Bruno Benoit pour ses précieux conseils qui m'ont guidée sur les traces de Félix Faure.

Merci à ma maman et à ma sœur Marion pour leurs critiques constructives, leur patience et leur courage d'avoir affronté mon caractère « difficile » lors des moments de doute et de découragement. J'espère au moins leur avoir permis de découvrir une page de l'histoire de notre belle ville !

Merci à Arthur et Augustin d'avoir laissé un peu de temps à leur maman pour lire ce mémoire entre deux biberons.

Je tiens également à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont aidée dans mes recherches, aux archives municipales et départementales, à la médiathèque et cinémathèque de Saint-Étienne.

Et merci enfin à Félix Faure d'être venu à Saint-Étienne et ainsi m'avoir offert un sujet passionnant !

---

# Introduction

Etre élu président de la République, c'est accéder à la magistrature suprême, à la charge la plus prestigieuse dont un homme politique puisse rêver. Cependant, si les lois constitutionnelles de 1875, fondatrices de la Troisième République, confèrent certains pouvoirs au chef de l'Etat : droit de dissolution, participation à l'élaboration des lois, choix des ministres dont il préside le Conseil, ou encore un certain droit de regard sur la politique extérieure, les circonstances et le comportement des hommes politiques ont conduit à une pratique de la fonction présidentielle bien différente de celle prévue par les textes, sans que ceux-ci soient pour autant modifiés. Sous la Troisième République, c'est donc à la représentation nationale que revient la primauté du pouvoir, la pratique affirmant la supériorité des Chambres sur l'Exécutif. Reste donc au président un rôle de maître de cérémonies, à l'instar de certains monarques. Il s'agit donc d'une charge plus honorifique que décisionnelle, d'où le mot célèbre prononcé par le président Félix Faure : « Je suis la reine d'Angleterre »<sup>1</sup>.

Cette fonction est exercée par des hommes estimables mais généralement effacés. En effet, le collège électoral chargé de désigner le chef de l'Etat, composé des membres des deux Chambres, choisit généralement des personnes ayant derrière elles une longue carrière politique et se méfie des personnalités fortes dont il craint qu'elles n'adoptent un style plus autoritaire, en tentant de rendre un certain pouvoir à la fonction de président.

A défaut de grands pouvoirs, le président cherche une certaine reconnaissance auprès de l'opinion. Certains jouissent d'une réelle popularité, liée davantage à la bonhomie qu'on leur prête qu'à leur action. Les présidents sont d'ailleurs la cible préférée des chansonniers qui les raillent gentiment. Les jugements sont cependant rarement sévères, le chef de l'Etat n'étant pas tenu pour responsable.

Ce faible pouvoir politique conduit certains présidents à rechercher une sorte de compensation en exploitant le caractère représentatif de leur fonction.<sup>2</sup> Les Français, encore habitués au souvenir de leurs monarques et autres empereurs restent sensibles au cérémonial et au faste de l'Elysée. Ainsi, Félix Faure rétablit, par exemple, dans la vie quotidienne du palais des règles protocolaires empruntées à l'Ancien Régime. Mais surtout, ce sont les voyages officiels des présidents en province qui illustrent le mieux cette volonté de renouer avec l'étiquette et les cérémonies, tout en se rapprochant du peuple :

***La République a besoin que son président ait de l'autorité personnelle, qu'il soit populaire, qu'il s'appuie sur une force d'opinion. Si on ne lui donne pas de pouvoir, qu'au moins on le mette en mesure de faire autant de gracieusetés qu'il le jugera nécessaire. [...] On ne respecte pas l'impuissance, et l'impuissance du président de la République est trop visible. Heureusement que je suis en position de réagir contre les traditions qu'on a laissées s'établir ici. [...] Pour arriver à***

---

<sup>1</sup> R. REMOND, *La République souveraine, La vie politique en France 1879-1939*, Paris, Fayard, 2002, p.89

<sup>2</sup> M-F. LECHERBONNIER, *Le protocole, histoire et coulisses*, Paris, Perrin, 2001, p.86

***influencer ce monde politique où l'autorité présidentielle était nulle, j'ai désiré et j'ai trouvé facilement une grande popularité personnelle dans la nation.***<sup>3</sup>

Le président Carnot a le premier multiplié ces visites en dehors de la capitale, effectuant soixante-douze voyages au cours de son mandat<sup>4</sup>. Mais le séjour de Félix Faure en Russie en 1897 marque un tournant dans l'histoire de la Présidence et des voyages présidentiels : il y aura désormais une politique des voyages officiels. Ceux-ci avaient parfois des buts plus « nobles » qu'une simple parade en province : il s'agissait alors, selon Marie-France Lecherbonnier, de « "républicaniser" la France en recevant l'allégeance des élus locaux de toutes tendances et d'incarner la préséance du président sur le gouvernement et les chambres »<sup>5</sup>.

Félix Faure fait partie des présidents qui utilisent abondamment la méthode encore originale des voyages en province pour séduire la population française. Ces périples épuisants faits d'une succession de discours, de défilés en tous genres et de remises de décorations peuvent prêter à sourire par leur faste, mais ils ont le mérite de faire connaître le chef de l'Etat, ce qui ne trompe d'ailleurs pas le journaliste du quotidien *Le Soir* qui écrit le 6 août 1896 :

***Monsieur Félix Faure est un président voyageur, ce qui le rend populaire auprès des populations qui aiment l'apparat des cortèges officiels. Il est curieux de constater la persistance de l'effet que produisent des drapeaux, des arcs de triomphe et une escorte de cuirassiers. On ne se lasse pas de ce spectacle, pas plus d'ailleurs que de voir un monsieur en habit noir avec le cordon rouge en sautoir.***<sup>6</sup>

A Henry Fouquier d'ajouter pour *le Figaro* au terme d'une visite du président en Bretagne le 23 août de la même année :

***Quoi qu'on attribue à Monsieur le président de la République un goût assez vif pour les réceptions, les hommages, le monde et ses girandoles, il est certain qu'à ce goût personnel se joint l'idée plus austère d'un devoir à accomplir. Monsieur Faure estime, et certes je n'y contredis pas, qu'il est bon à connaître, qu'il sait se faire aimer et qu'en se faisant aimer, il fait aimer la République. [...] C'est un président de bonne volonté. J'ajoute que Monsieur Faure apporte dans ses pérégrinations un zèle véritable. Il est actif et correct, d'une correction où il fait entrer de l'amabilité.***<sup>7</sup>

Ce président-voyageur est élu le 17 janvier 1895, alors qu'il est dans sa cinquante-cinquième année. Fils d'un petit fabricant de fauteuils du faubourg Saint-Denis, Félix Faure, d'abord apprenti tanneur, s'établit à son compte et voit son entreprise prospérer. Devenu riche négociant en cuirs au Havre, il entre en politique en 1870 au poste d'adjoint au maire de cette ville avant d'être élu député en 1881, affirmant une position de républicain modéré. Il est réélu jusqu'à son accession à la Présidence en remplacement de Casimir-

<sup>3</sup> St SIMONIN, *Propos de Félix Faure*, Paris, Paul Ollendorff, 1902, pp.44-49

<sup>4</sup> M.-F. LECHERBONNIER, op. cit., p.189

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> C. BRAIBAND, *Félix Faure à l'Élysée*, Paris, Hachette, 1963, p.560

<sup>7</sup> Idem, p.560-561

Perier, démissionnaire. Il occupait auparavant des fonctions ministérielles dans des cabinets modérés au Commerce, à la Marine, ou aux Colonies.

Après avoir accédé à la charge suprême, il se plaira à montrer une photographie de lui en costume d'ouvrier, le col de la chemise ouvert, les manches relevées, un tablier de cuir noué à la taille et des sabots aux pieds<sup>8</sup>, se présentant ainsi comme un homme proche du peuple. Pourtant, sa présidence marque le retour à l'Élysée du prestige, de l'étiquette et du protocole.

Cet homme du peuple, devenu bourgeois-gentilhomme, souhaite en effet donner à la France un éclat lui permettant de rivaliser avec les monarchies. Il exige les honneurs qu'il estime lui être dus, même s'il doit pour cela froisser certains souverains en se faisant par exemple servir avant eux lors de dîners donnés à l'Élysée, expliquant que « c'est l'usage à la Cour de France »<sup>9</sup>. Il interdit également à ses vieux amis de le tutoyer. C'est ainsi que Félix Faure a gagné son surnom de « Président-Soleil ».

Cependant, le faste et l'élégance du chef de l'Etat provoque de nombreuses railleries, et ceci de façon quasi incessante dans le camp républicain : il est fréquemment croqué en roi, notamment par le dessinateur Caran d'Arche. Dans *le Figaro* du 10 avril 1898 par exemple, ce dernier représente le président songeur devant un coffret de bois armoirié d'où il sort une couronne qu'il coiffe avec une mine réjouie.<sup>10</sup> De même, le 30 mai suivant, il caricature à nouveau Félix Faure en contremaître observant des ouvriers effectuant des travaux à l'Élysée. Après avoir remplacé les initiales napoléoniennes par des « F.F. », l'un d'eux s'apprête à ôter le diadème impérial lorsque le président s'écrit : « Il ne faut pas non plus tout enlever... Vous pouvez laisser cela »<sup>11</sup>. Félix Faure ne serait-il qu'une copie des monarques ?

Mais cette pompe, ainsi que l'histoire exemplaire de Félix Faure, le tanneur devenu président, le symbole de réussite dont on conte l'ascension aux écoliers, tout cela plaît aux Français, faisant ainsi de ce président l'un des plus populaires de la Troisième République.

Parmi les multiples voyages effectués par Félix Faure au cours de son mandat (une vingtaine de déplacements dans 41 départements environ soit, rapporté à la durée de sa présidence, six excursions patriotico-politiques et demi par an)<sup>12</sup>, celui sur lequel nous allons nous arrêter est la visite effectuée par le chef de l'Etat les 29 et 30 mai 1898 à Saint-Étienne.

A l'époque, la cité stéphanoise compte environ 140 000 habitants et tous se préparent à accueillir Félix Faure. En effet, depuis la visite de Louis Napoléon Bonaparte en 1852, aucun chef de l'Etat ne s'est rendu dans la capitale du Forez. Celle-ci a souffert jusqu'alors de l'écrasante suprématie de sa voisine, Lyon, qui a eu les honneurs de plusieurs visites présidentielles.

C'est pourquoi la ville entière est en effervescence : dans les rues que doit traverser le cortège présidentiel, des peintres recouvrent de blanc les façades des maisons ternies par la poussière descendant des hautes cheminées. Car Saint-Étienne, c'est la ville noire, la ville du charbon, des usines, de la métallurgie et des fabriques d'armes ; elle est toute

<sup>8</sup> A. DANSETTE, *Histoire des Présidents de la République, de Louis Napoléon Bonaparte à Vincent Auriol*, Paris, Amiot, Présence de l'histoire, 1953, p.108

<sup>9</sup> Idem, p.109

<sup>10</sup> T. BILLARD, *Félix Faure, biographie*, Paris, Julliard, 1995, p.500

<sup>11</sup> Ibidem

<sup>12</sup> Idem, p.561

entière construite sur des galeries pour certaines toujours en cours d'exploitation. Mais c'est également la ville des soieries et des rubans multicolores, dont la renommée a traversé les frontières. C'est cette diversité qui fait de Saint-Étienne une des premières villes manufacturières du pays.

Au moment de sa visite dans la capitale forézienne, la situation politique n'est pas des plus favorables pour Félix Faure. Nous sommes en effet en plein cœur de la crise majeure qui ébranla la République : l'Affaire Dreyfus. Depuis qu'il a été déporté à Cayenne en 1895, l'ex-capitaine Dreyfus s'efforce de prouver son innocence. Malgré la découverte par le colonel Picquart du coupable probable, Esterhazy, celui-ci est acquitté suite à la volonté de l'Etat-major de ne pas revenir sur la chose jugée et ne pas compromettre l'autorité de l'armée. Dans le but de faire éclater la vérité, Emile Zola se charge d'alerter l'opinion publique en publiant le 14 janvier 1898 dans *l'Aurore* son célèbre « J'accuse », lettre ouverte au président de la République Félix Faure, dans laquelle il met en cause le gouvernement, l'Etat-major et les juges militaires. Zola est alors poursuivi et condamné pour diffamation. C'est à ce moment que l'affaire devient politique, divisant l'opinion et le pays tout entier en deux camps : les partisans de la révision du procès de Dreyfus et ses adversaires soutenus par Félix Faure. En effet, de par ses fonctions, ce dernier soutient l'armée dont il lui est inconcevable d'imaginer qu'elle puisse se tromper. De plus, le principe de séparation des pouvoirs lui interdit un examen trop approfondi du problème. C'est pourquoi on reproche à Félix Faure ce que Clemenceau appela dans un article de *L'Aurore* « le parti pris de ne rien savoir »<sup>13</sup>

Le contexte dans lequel se déroule le voyage officiel est aussi celui des élections. En effet, la semaine précédant la visite du président à Saint-Étienne a eu lieu le second tour des élections législatives. Celles-ci semblent avoir été favorables au gouvernement de Méline puisque les modérés obtiennent environ 250 sièges, devançant les radicaux (180 sièges) et les socialistes (60 sièges). Ces derniers n'envoient cependant pas de nouveaux députés à la Chambre malgré une progression en suffrages exprimés. Les monarchistes, quant à eux, perdent des sièges, la droite obtenant 80 sièges environ pour les conservateurs et 20 pour les nationalistes. A Saint-Étienne, bien que le socialisme trouve une certaine audience, les élections de 1898 consacrent les républicains. Ces résultats ne sont en théorie pas sensés avoir d'influence sur la visite de Félix Faure puisque son objectif, tout comme ses prédécesseurs, est de « cesser d'appartenir à un parti, pour devenir l'arbitre entre tous les partis »<sup>14</sup>, comme il l'exprima à Versailles lors du discours qu'il prononça après son élection.

Mais malgré le contexte politique, les fêtes officielles restent avant tout un phénomène collectif et l'occasion de réjouissances publiques et familiales. La fête permet au groupe d'affirmer sa cohésion, elle se veut le témoignage de son attachement à la République et à son représentant. Freud définissait la fête comme « un excès permis, voire ordonné, une violation solennelle d'une prohibition »<sup>15</sup>, car la fête s'accompagne aussi généralement d'un renversement des règles habituellement en vigueur, allant parfois jusqu'au désordre, celui-ci pouvant se manifester de diverses façons. Les fêtes et les cérémonies viennent donc parfaire la socialisation des hommes mais en même temps, elles les divertissent et rompent la monotonie.

<sup>13</sup> C. BRAIBANT, op. cit., p.32

<sup>14</sup> C. BRAIBANT, op. cit, p.124

<sup>15</sup> G. GARDES(dir.), *Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La ville de Saint-Étienne*, Paris, Horvath,



Les réactions et sentiments spontanés de la population lors de ces fêtes ne doivent pas faire oublier la longue période d'organisation de ces voyages. Si la visite de Félix Faure à Saint-Étienne a duré deux jours, elle a nécessité près de sept mois d'une préparation minutieuse. Nous allons étudier cette période, depuis la décision d'inviter le président aux jours qui ont suivi son retour à Paris. Nous nous intéresserons ainsi à la préparation de ce voyage, à son déroulement et aux réactions qu'il a suscitées.

# I. Préparer une visite présidentielle : un travail de longue haleine

Une visite présidentielle ne s'improvise pas. La préparation est longue, minutieuse et obéit à un protocole rigoureux. Et parce qu'ils sont des « démonstrations de la puissance de la République et de sa pérennité »<sup>16</sup>, les voyages officiels exigent une organisation sans faille. Des réunions de mise au point ont lieu à l'initiative du préfet qui convoque le maire et les administrations concernées (police, gendarmerie, équipement, santé publique, télécommunications...)<sup>17</sup>. Il s'agit en effet de préparer un programme, un itinéraire et de garantir la sécurité. Et comme le souligne Nicolas Mariot : « parce que les organisateurs pensent que la visite sera une formidable vitrine, autant à usage externe (vers le reste du pays) qu'interne (vers la population locale), ils ne reculent devant aucun effort pour accueillir du mieux possible le chef de l'Etat. »<sup>18</sup>

## A- Sept mois d'actions et de discussions pour tout organiser

La première disposition à prendre est bien entendue d'inviter le président de la République. Ainsi, dès le mois de septembre 1897 et l'évocation de la volonté de la ville de Saint-Étienne, le préfet se charge de faire remonter l'information au ministre de l'Intérieur :

***Monsieur le ministre, M. le maire de Saint-Étienne est sur le point de demander une audience à M. le président de la République pour l'un des derniers jours de ce mois. Accompagné d'un ou deux de ses adjoints, du président de la Fédération des sociétés de gymnastique de France, du président du Comité stéphanois des anciens combattants de la Loire et probablement du président du Conseil Général et de plusieurs représentants du département, il se propose d'inviter le chef de l'Etat à venir à Saint-Étienne vers la fin du mois de mai 1898 présider le prochain concours national de gymnastique et inaugurer le monument élevé à la mémoire des enfants de la Loire morts pour la Patrie en 1870 et 1871 et peut-être aussi inaugurer le nouvel hôpital. Il se propose d'associer à cette invitation plusieurs membres du gouvernement. Je crois devoir vous en informer dès maintenant à toutes fins utiles ou vous demander l'autorisation de me joindre à la municipalité de Saint-Étienne dans la demande qu'elle se prépare à faire.***<sup>19</sup>

<sup>16</sup> T. BILLARD, op. cit., p.561

<sup>17</sup> M.-F. LECHERBONNIER, op. cit., p.190

<sup>18</sup> N. MARIOT, *Bains de foule, les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, Socio-histoires, 2006, p.186

<sup>19</sup> **ADL, 1M580, Lettre du préfet de la Loire au ministre de l'Intérieur, 10/09/1897**

C'est finalement le 19 novembre 1897 que le Conseil municipal de Saint-Étienne approuve au cours d'une séance extraordinaire la proposition d'invitation à l'adresse de Monsieur le président de la République<sup>20</sup>. Ainsi, une délégation se rend à l'Élysée le 13 décembre 1897 pour convier officiellement Félix Faure à venir présider la Fête fédérale de gymnastique et à inaugurer le monument érigé à la mémoire des combattants ligériens morts pour la France lors du conflit de 1870-1871. Le président s'engage alors à se rendre à Saint-Étienne les 29 et 30 mai suivant, donnant « à trois reprises successives la promesse formelle et définitive d'être au mois de mai prochain l'hôte de la population stéphanoise »<sup>21</sup>.

Si Monsieur Charpentier, député de la Loire, tient à préciser que le chef de l'Etat a fait « à trois reprises [une] promesse formelle et définitive », c'est que la ville de Saint-Étienne fait alors face à une crise municipale. En effet, quelques jours avant cette entrevue à l'Élysée, sept conseillers municipaux de la minorité ont démissionné. Ces démissions ont eu pour effet de provoquer une crise générale, entraînant le départ de nombreux autres conseillers. Jusqu'alors, Louis Chavanon, un radical, fabricant de ruban, occupe la place de maire depuis les élections de 1896 qui partagèrent le pouvoir entre radicaux et socialistes.

Lors de la rencontre du 13 décembre, Félix Faure fut informé des difficultés naissantes au sein de la municipalité, dont tout le monde pensait déjà qu'elles aboutiraient à des élections anticipées. Certains journaux partisans évoquaient alors la possibilité que la visite du président soit soumise au résultat de ces élections. L'idée s'est même répandue que les socialistes étaient contre la venue à Saint-Étienne du chef de l'Etat car ils refusèrent que M. Chavanon se rende à Paris pour inviter le président « au nom d'une population qu'il ne représente pas »<sup>22</sup>.

C'est donc en toute connaissance de cause et sachant qu'un changement de municipalité pouvait survenir que Félix Faure s'est engagé à honorer les fêtes stéphanoises de sa présence.

Finalement, les démissions successives de conseillers municipaux aboutirent bien à un nouveau scrutin en février 1898 qui confirma les positions des deux partis, M. Chavanon retrouvant son fauteuil de maire.<sup>23</sup>

La question de l'invitation du président étant réglée et l'agitation politique secouant la ville retombée, il est décidé au mois de mars 1898 d'envoyer à Paris des délégués ouvriers représentant les grandes industries de la ville dans le but d'inviter les ministres à accompagner le président.

Des délégués sont ainsi nommés ou élus, selon les cas, parmi les ouvriers armuriers, mineurs, teinturiers, métallurgistes et passementiers. La mairie prie chacune des chambres syndicales auxquelles ils appartiennent de leur allouer la somme de 200 F<sup>24</sup> afin de financer leur voyage à Paris. Ces hommes se rendent donc aux côtés du maire, du président du Tribunal de Commerce, du préfet et de certains députés et sénateurs de la Loire à une audience qui leur est accordée le lundi 28 mars 1898 par M. Méline, président du Conseil. Au cours de cette audience, les délégués invitent leur hôte et les ministres qui le désirent à accompagner le chef de l'Etat à Saint-Étienne.

<sup>20</sup> Cf. Annexe 1

<sup>21</sup> ADL, 1M580, Propos de Monsieur Charpentier, député de la Loire, dans *Le Stéphanois*, 05/01/1898

<sup>22</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 05/01/1898

<sup>23</sup> E. FOURNIAL (dir.), *Saint-Étienne, histoire de la ville et de ses habitants*, Paris, Horvath, L'Hexagone, 1976, p.267

<sup>24</sup> 1 F de l'époque correspond à environ à 3€

Quelques jours plus tôt, le 7 mars 1898, le président avait lui aussi reçu une nouvelle délégation composée de membres de la Chambre de Commerce et de l'Union des Chambres syndicales de Saint-Étienne venus l'inviter à assister au banquet organisé en son honneur le 30 mai.

Une fois les invitations lancées, la majeure partie du travail et de l'organisation des festivités consiste à élaborer un programme. Il s'agit notamment de donner au président en deux jours un aperçu aussi positif que possible de la cité stéphanoise au travers de diverses visites, rencontres et inaugurations.

Il est décidé assez rapidement que sur ces deux journées, la première serait consacrée aux inaugurations alors que la seconde porterait sur les grandes industries de la ville et de la région.

L'élaboration du programme de cette seconde journée s'avère des plus délicates : il faut en effet choisir parmi les nombreuses industries et entreprises de la ville celles qui auront l'honneur d'une visite présidentielle. Or, cela se révèle être d'une grande complexité !

Chacun tente de convaincre les autorités de la ville du bien fondé d'une visite dans son usine ou sa manufacture, mettant en avant ses particularités, ses avantages sur les autres ou sa représentativité des industries de la région. Cela donna lieu à un combat féroce, certains n'hésitant pas à chercher à discréditer leurs concurrents. Ainsi, des courriers parviennent au maire, au préfet et même au président dans le but d'influencer leur décision. Un groupe de Stéphanois adresse par exemple une lettre à Félix Faure pour le dissuader d'aller visiter l'usine Giron car, selon eux, ses propriétaires seraient des hommes malhonnêtes, un des fils ayant trempé dans une affaire criminelle et le père n'ayant pas hésité à tromper un jour le président MacMahon...<sup>25</sup>

Le journal *Le Matin*, dans son édition du 31 mai, affirme également que toutes les manufactures de la ville se sont disputées l'honneur d'une visite du président, ces tiraillements commençaient à préoccuper sérieusement la Chambre de commerce. Finalement, l'usine Giron aurait été choisie car elle « donne le mieux l'idée de la proportion dans laquelle la fabrication de rubans, de velours et de peluches contribue à la richesse de la région (...) et ceci par la disposition des ateliers, de son outillage perfectionné et du nombre de ses employés. »<sup>26</sup>

Les tentatives d'influence et de pression dont sont victimes les autorités dans la conception du programme transparaissent dans une curieuse lettre de la Présidence de la République : celle-ci semble vouloir se dédouaner de toute participation au choix des entreprises visitées au cas où des incidents ou autres critiques surviendraient :

***Sans apporter plus d'importance qu'il convient à une lettre anonyme, il est indispensable d'éviter autant que possible toute critique dans le choix de l'établissement industriel que doit visiter M. le président de la République et il ne serait pas inutile que le public sache que les établissements et visites ont été désignées par la Chambre de Commerce ainsi que nous en étions convenus.***<sup>27</sup>

Parmi les festivités prévues, certaines sont proposées par des citoyens ou des associations. C'est par exemple le cas du grand lâcher de pigeons, recommandé par la Fédération colombophile de la Loire dès le début de l'année. Son président a proposé au Maire

<sup>25</sup> ADL, 1M580

<sup>26</sup> AMSE, 5R6, *Le Matin*, 31/05/1898

<sup>27</sup> ADL, 1M580, *Lettre de la Présidence de la République au préfet de la Loire*, 27/05/1898

l'organisation de cet événement lors d'une rencontre fortuite. Ils en ont ensuite discuté à plusieurs reprises, puis M. Massardier, président de la Fédération colombophile de la Loire a officialisé la demande par une lettre au maire le 22 février après avoir obtenu le soutien des colombiers du département. Il souhaite s'assurer du soutien financier de la ville (les frais pour l'organisation d'un tel lâcher étant relativement élevés) et des modalités d'organisation de ce lâcher (lieu, heure, disposition, etc...). S'ensuit un échange de courriers dans lesquels M. Massardier envoie notamment la liste des quarante sociétés colombophiles, de Saint-Étienne, mais aussi de Lyon et des départements de l'Isère, de la Haute-Loire ou de l'Ardèche, qui sont prêtes à participer à la manifestation. Il demande l'attribution d'une aide financière pour chaque société et de quelques récompenses à titre d'encouragement et de reconnaissance. Le Comité directeur colombophile fédéral estime à 12 F par société la somme à attribuer afin de subvenir à la fois aux indemnités et aux récompenses, puisqu'il est d'usage d'attribuer trois médailles commémoratives (de bronze, d'argent et de vermeil) par société. Les sociétés stéphanoises expliquent quant à elles qu'elles prêtent leur concours gracieux à la manifestation.

Ce n'est finalement que le 9 mai que le maire confirme l'adoption par l'administration municipale de la proposition du lâcher de pigeons. Celui-ci aura lieu lors de l'inauguration du monument des combattants de 1870, depuis la rue Franklin, située derrière le Palais des Arts. Il était en effet d'abord envisagé d'effectuer le lâcher depuis la place du Palais, mais ce dernier devant être décoré et aménagé, cela rendait impossible l'organisation de l'événement depuis la place. Par ailleurs, la ville accepte d'allouer 12 F par société participante. L'organisation du lâcher revient entièrement à la Fédération colombophile de la Loire, la municipalité n'ayant fait que l'accepter, le financer et donner les détails nécessaires à sa réalisation (lieu, occasion, etc...).

Parfois, il arrive que les moyens matériels et financiers ne soient pas à la hauteur de l'organisation de certains événements. Par exemple, le maire souhaite offrir une représentation de gala au chef de l'Etat, ceci avec le concours de la Comédie Française. Mais cela pose quelques difficultés. En effet, la participation d'acteurs de la Comédie semble compliquée, voire compromise, comme l'explique son administrateur général, Jules Claretie, au directeur des Beaux-Arts :

***La Comédie sera toujours très honorée de concourir à une fête telle que celle que veut offrir la municipalité de Saint-Étienne à M. le président de la République. Mais elle doit se préoccuper des engagements contractés envers le public parisien : les dates des 29 et 30 mai rendent tout à fait difficile une large participation au gala d'une ville éloignée. Le 29 est un dimanche, jour où nous avons deux représentations, le 30 est la veille d'un mardi, jour où j'ai besoin d'un spectacle nouveau pour les abonnés, sans compter les répétitions de l'à propos et des pièces destinées au centenaire de Corneille (6 juin). Le 30, je jouerai vraisemblablement La Martyre où la plus grande partie de la troupe est employée. La Comédie Française ne saurait remplacer la troupe du théâtre de Saint-Étienne dont la campagne, dit la lettre de M. le maire, est terminée. Je pourrai à grand peine envoyer un, deux ou trois artistes, et il sera malaisé de composer avec eux une solennité digne de la cérémonie que voudrait réaliser M. le maire de Saint-Étienne. Le mieux serait pour lui de retenir par un moyen quelconque les artistes en représentation dans sa ville ou d'en engager de nouveaux et d'y ajouter par quelque intermède le concours des rares comédiens dont je pourrai disposer en essayant de ne pas compromettre le service du théâtre à Paris que j'appellerai***

***obligatoire. Veuillez, M. le directeur, faire part à M. le maire de Saint-Étienne de ces difficultés qu'une autre bonne volonté que la mienne regarderait comme des impossibilités.***<sup>28</sup>

Soulignons que cette lettre ne représente pas le premier refus de M. Claretie, celui-ci ayant déjà répondu négativement à une demande du ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts d'offrir au maire de Saint-Étienne le concours des acteurs de la Comédie Française. Les responsables stéphanois décident donc d'insister autant que nécessaire afin de pouvoir présenter au chef de l'Etat un spectacle digne de l'honneur qu'il accorde à la ville par sa venue.

Ainsi, M. Desgeorges, adjoint aux Beaux Arts, relance M. Claretie, lui expliquant que la présence de deux membres seulement de la Comédie Française « donnerait un éclat extraordinaire à la représentation »<sup>29</sup>. Il souligne également que les autres invités n'ont pas souvent l'occasion de voir des comédiens de la Comédie Française. Il est également décidé que les acteurs qui se déplaceraient pourraient choisir eux-mêmes les pièces qu'ils interprèteraient parmi le répertoire de la Comédie. De plus, ils n'auraient à donner que deux pièces en un acte, ce qui limite leur travail.

Les propositions et la persévérance de M. Desgeorges ont finalement raison des hésitations de M. Claretie.

Outre les difficultés qu'elles rencontrent, les autorités municipales doivent également composer avec la volonté de nombreuses communes environnantes telles que Saint-Chamond ou Feurs de recevoir le président, ne serait-ce que quelques instants dans le cas où le train présidentiel serait amené à traverser leur ville. En effet, « toutes sollicitent le privilège de recevoir le barnum présidentiel. (...) Les moindres hameaux quémangent quelques miettes de la représentation élyséenne. Réussir à contenter tout le monde sans surcharger des programmes déjà copieux tient de la gageure »<sup>30</sup>. Finalement, seul un arrêt d'un vingtaine de minutes est prévu à Montbrison au cours du trajet aller, avant l'arrivée à Saint-Étienne.

Nombreuses sont également les personnes, Stéphanois ou Ligériens, les sociétés, associations ou autres organisations qui demandent à être reçues par le Président. Le maire et le préfet reçoivent d'innombrables lettres. Leurs auteurs souhaitent parfois simplement serrer la main au président, lui offrir un présent, lui faire signer une photo, lui témoigner son attachement, lui demander d'assister à un banquet comme celui de l'Association des anciens combattants de 1870-1871<sup>31</sup>, lui faire part d'une demande (à lui ou un des ministres l'accompagnant) comme la modification d'un décret ou d'une loi<sup>32</sup>, mais aussi pour demander au maire ou au préfet un coupe-file ou des places dans les tribunes officielles ou au théâtre. Soulignons aussi le cas de M. Rouchon, résidant à Saint-Étienne, qui profite

<sup>28</sup> AMSE, 5R5, Lettre de J. Claretie, administrateur général de la Comédie Française, au directeur des Beaux-Arts, 23/04/1898.

<sup>29</sup> Idem, Lettre de J. Desgeorges, adjoint aux Beaux-Arts, à J. Claretie, 30/04/1898

<sup>30</sup> M. Legris dans T. BILLARD, op. cit., p.561

<sup>31</sup> ADL, 1M580

<sup>32</sup> Idem, Lettre de l'Union amical du personnel civil libre des établissements militaires de France et des colonies qui souhaite une modification du décret du 26/02/1897 concernant les retraites du personnel des établissements militaires ; Pétition de l'Union des inventeurs et des artistes industriels de la Loire pour la refonte de la législation sur les brevets à M. Boucher, ministre du Commerce.

de la venue du chef de l'Etat pour demander la grâce de son fils, condamné en juin 1894 à 5 années de travaux forcés.<sup>33</sup>

Le programme, tel qu'il a été adopté par le comité d'organisation des fêtes présidentielles est envoyé à la Présidence pour approbation. Cependant, dans un courrier adressé au préfet le 24 mars<sup>34</sup>, on apprend que le président porte trois réserves : il n'a en effet aucunement l'intention de visiter l'Ecole professionnelle et l'Ecole des Mines, ni celle de se rendre dans un atelier de famille, sauf s'il existe un motif particulier à ces visites.

Le directeur de l'Ecole des Mines écrit donc une lettre au préfet<sup>35</sup>. Il y rappelle que son école est la première de Saint-Étienne, qu'elle fournit les trois quarts des ingénieurs dirigeant les exploitations de la région et que ceux-ci soutiennent la concurrence de l'étranger. Il souligne également l'attachement de la population stéphanoise à l'école, et explique que le monde des mines tout entier serait touché par cette visite. Le directeur de l'Ecole des Mines propose donc de rassembler diverses délégations des mines du bassin. Il convient de noter que l'école doit aussi sa renommée à son ancienneté (elle fut fondée en 1816).

Quant à l'Ecole professionnelle, ouverte en 1882 et comptant 300 élèves en 1898, elle jouit d'une grande réputation dans toutes les branches de l'industrie de la région. Les partisans du maintien du programme initial expliquent aussi que la visite d'un atelier de famille encouragerait cette forme particulièrement intéressante et rare du travail industriel que ces ateliers représentent.

Aux vues des considérations qui lui sont exposées, le président accepte le programme initial, sans y apporter de modification. Cependant, dans une lettre datée du 21 mai<sup>36</sup>, le ministre de l'Intérieur rappelle que ce programme ne deviendra définitif que lorsqu'il aura été examiné sur place par un officier de la maison militaire du président, de concert avec le commandant d'armes, le maire et le préfet. Cet officier, le commandant Moreau, arrive à Saint-Étienne le 23 mai.

Outre la question du programme des deux journées de fête se pose également celle de l'itinéraire suivi par le président. Tout d'abord le trajet du train présidentiel de Paris à Saint-Étienne est sujet à quelques préoccupations : en effet, le tracé aller, sensé passer par Vichy, Thiers et Montbrison est constitué de nombreuses pentes, entraînant l'inquiétude de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) compte tenu du poids important du train<sup>37</sup>. Il est donc demandé de considérer un passage par Lyon Vaise, sans pour autant traverser Perrache. Cette proposition n'est pas retenue et le trajet initial est maintenu.

Mais c'est surtout l'itinéraire dans Saint-Étienne qui fait l'objet de nombreuses contestations. C'est une étape primordiale qui doit être préparée avec soin et précision, comme tient à le rappeler le secrétaire général de la Présidence :

***Les itinéraires que M. le président aura à suivre dans ses divers déplacements devront être déterminés avec soin avant l'arrivée de M. le capitaine de frégate Moreau ainsi que le temps nécessaire pour les parcours au pas.***<sup>38</sup>

<sup>33</sup> Idem

<sup>34</sup> Idem, Lettre de la Présidence au préfet de la Loire, 24/03/1898

<sup>35</sup> Idem, Lettre du directeur de l'Ecole des Mines au préfet de la Loire, 29/03/1898

<sup>36</sup> AMSE, 5R5, Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Loire, 21/05/1898

<sup>37</sup> ADL, 1M580

<sup>38</sup> Idem, Lettre du général Hagron, secrétaire général de la Présidence

En fait, le déroulement des visites varie peu d'une localité à l'autre et la définition d'un itinéraire n'est pas une entreprise tout à fait neutre. Comme l'explique Martine Legris :

***L'itinéraire suivi par le président de la République délimite un espace républicain qu'il sacralise par sa venue. Ce périmètre correspond souvent au centre historique de la ville auquel on ajoute le centre économique et parfois une partie des quartiers ouvriers. Toutes les valeurs républicaines sont ainsi illustrées : le progrès (école, hôpital), l'ordre (cadre administratif), la patrie (les élus), le travail (chambres de commerce, ateliers) et l'armée (casernes).***<sup>39</sup>

Malgré tout, chaque Stéphanois souhaite voir le convoi présidentiel passer dans sa rue, en bas de chez soi. C'est pourquoi de nombreux habitants n'hésitent pas à écrire à la mairie, souvent en se regroupant afin de donner plus de poids à leur demande, pour suggérer une modification du trajet. Voici l'exemple d'une lettre envoyée par les habitants de la rue Saint-Honoré au préfet de la Loire :

***M. le préfet de la Loire, Permettez à un habitant de la rue Saint Honoré de venir au nom de tous les habitants de la dite rue vous exprimer un vif désir, en même temps qu'un vœu, celui de vouloir bien faire rectifier une omission qu'on ne comprend pas : en faisant figurer la rue Saint Honoré dans l'itinéraire du chef de l'Etat lors de sa visite chez le passementier 30 rue Paul Bert, vous ne feriez que des heureux ! Ceci peut être fait soit à l'aller où soit au retour de cette visite : la maison en question se trouve à l'angle de notre rue ; cela éviterait aux voitures de retourner sur elles mêmes par le même chemin. De plus, la rue Saint Honoré comme genre et esprit des habitants, comme propreté, pavage, entretien est préférable de beaucoup à la rue Paul Bert et à la rue Praire peuplées de maisons pub. Cela n'allongerait pas la longueur du trajet, vous feriez plaisir à tout un quartier qui vous en serait reconnaissant. On ne s'expliquerait pas, vu la proximité de la rue Saint Honoré sa mise à l'index dans l'itinéraire de cette visite. Confiants dans votre amabilité, votre extrême obligeance et votre bonté pour vos administrés nous vous prions M. le préfet de vouloir bien agréer l'assurance de notre respectueuse et haute considération. Les habitants de la rue Saint Honoré.***

<sup>40</sup>

Les commerçants et les habitants de la rue Marengo font quant à eux valoir le fait que leur rue, bien que située au centre-ville, est presque toujours délaissée dans les fêtes officielles. Ils demandent donc le passage du cortège présidentiel par les rues Marengo et Saint-Honoré.<sup>41</sup>

Cependant, il semble qu'aucune de ces suggestions n'ait été retenue et que l'on s'en soit tenu à l'itinéraire défini à l'origine par les autorités.<sup>42</sup> De plus, le trajet doit emprunter des rues assez larges pour y faire passer tout le cortège, mais surtout pour permettre à la foule d'assister au passage du chef de l'Etat et assurer sa sécurité. Les rues les plus étroites présentent un danger supplémentaire : il est plus facile de les bloquer et donc de préparer une attaque contre le président.

<sup>39</sup> T. BILLARD, *op. cit.*, p.563

<sup>40</sup> ADL, 1M580

<sup>41</sup> Idem, Lettre des commerçants et habitants de la rue Marengo au maire de Saint-Étienne

<sup>42</sup> Cf. Annexe 2



Une fois le programme établi dans ses grandes lignes, il s'agit de tout prévoir dans le détail, du nombre d'invités à chaque cérémonie à la décoration des salles de réception, en passant par le choix des bouquets remis au président. Il faut par exemple choisir le restaurateur et le menu qui sera servi lors du banquet offert au président par la ville. Plusieurs restaurateurs sont contactés par le maire afin de savoir s'il leur serait possible de préparer un repas pour 260 à 280 convives. Il s'agirait d'un menu de 8 à 12F par personne, vin non inclus, proposé par le restaurateur mais devant être approuvé par la municipalité.

Certains restaurateurs prennent eux-mêmes l'initiative d'écrire au maire pour lui proposer leurs services. Ainsi, le restaurant Courdioux ou M. Danancher du Grand Restaurant proposent tous deux au maire un menu à 15 F par couvert, composé entre autres de foie gras, morilles fraîches, poulardes truffées, langoustes, etc...<sup>43</sup> MM. Berrier et Millier font quant à eux valoir leur expérience : ils servent en effet régulièrement de grands dîners et leur Maison est déjà connue pour avoir servi plusieurs banquets présidentiels.<sup>44</sup>

Il s'agit aussi de trouver un nombre important de voitures pour le cortège. Seul certains types de voitures sont recherchés par la municipalité, ce qui rend la quête d'autant plus compliquée. Ainsi, les particuliers connus pour avoir des landaus ou des victorias sont contactés par le maire, celui-ci leur demandant de les mettre à disposition de la ville, tout comme leur attelage et leur cocher, pour les journées des 29 et 30 mai.

Ne trouvant pas assez de voitures à Saint-Étienne, les habitants de la région sont invités à prêter leurs véhicules. Des entreprises de location sont aussi contactées à Rive de Gier, Givors ou Lyon, tout comme le président des Syndicats des voitures à Lyon. Des écuries et des remises ont été aménagées au Manège de la rue d'Arcole et tout est pris en compte par la mairie (nourriture, installation...).

Il faut également trouver le landau destiné au président dont le général Hagron, fait parvenir la description :

***Le landau destiné à M. le président de la République devra autant que possible ne pas avoir de marche pied fixe. Il sera attelé à quatre chevaux par l'artillerie. Vous aurez à vous entendre à ce sujet avec Monsieur le général commandant le 13<sup>ème</sup> corps d'armée que le ministre de la guerre doit aviser d'autre part.***<sup>45</sup>

Un lyonnais, M. Nivon, propose de demander l'autorisation à la mairie de Lyon de prendre la « voiture de gala » ayant servie à plusieurs reprises à Sadi Carnot.<sup>46</sup> Une autre option est retenue : dans une lettre du 14 mai, M. Bernin, résidant à Tours ayant appris par les journaux la visite du président, écrit à M. Chavanon pour lui proposer sa calèche.<sup>47</sup> Celle-ci possède bien un marchepied à l'intérieur mais elle a surtout déjà été utilisée par le président. Malgré l'éloignement, cette solution est finalement choisie et la voiture expédiée à Saint-Étienne dans les plus brefs délais afin d'y être testée avant l'arrivée de Félix Faure.

Une autre question de taille se pose quant à la venue du président : celle de son financement. En effet, deux jours de festivités en l'honneur du chef de l'Etat demandent un budget conséquent. C'est pourquoi, lors de la séance du Conseil municipal du 16 février

<sup>43</sup> AMSE, 5R5, Lettres au maire de Saint-Étienne

<sup>44</sup> Idem, Lettre de L. Berrier et A. Milliet au maire de Saint-Étienne, 05/05/1898

<sup>45</sup> ***ADL, 1M580, Lettre du général Hagron, secrétaire général de la Présidence***

<sup>46</sup> AMSE, 5R5, Lettre de M. Nivon au maire de Saint-Étienne, 17/04/1898

<sup>47</sup> Idem, Lettre de A. Bernin au maire de Saint-Étienne, 14/05/1898

1898, le maire propose le vote d'un crédit spécial de 60 000 F et demande l'autorisation d'en faire l'emploi en régie avec dispense de marchés écrits en raison de l'urgence et de la variété des dépenses à effectuer. La proposition de M. Chavanon est acceptée par le Conseil sans la moindre protestation.<sup>48</sup>

Tout doit ainsi être réglé dans les moindres détails quelques jours avant l'arrivée de Félix Faure. L'improvisation ne semble en effet pas de mise dans le déroulement d'une visite présidentielle comme le prouve ces quelques mots du général Hagron, rappelant aux responsables stéphanois les dernières tâches à effectuer :

***Je vous serai très obligé de m'adresser, au plus tard pour le samedi 21, vos propositions pour la liste des invités à chaque banquet, l'ordre des voitures du cortège, avec le nom des personnes y prenant place, et les convocations pour les présentations à la préfecture.***<sup>49</sup>

De plus, les différents discours prononcés par les autorités stéphanoises doivent être envoyés à la Présidence pour vérification et, si besoin, ils sont renvoyés au préfet pour effectuer les corrections nécessaires.

Enfin, il s'agit de s'occuper du logement du président et de sa suite. La coutume veut que le chef de l'Etat loge à la préfecture. Mais il faut également trouver un hébergement aux ministres et aux autorités se déplaçant à Saint-Étienne, sans oublier le personnel qui les accompagne. Dans une lettre, le général Hagron fournit en détails la liste des personnes accompagnant le président et les mesures à prendre quant à leur logement :

***Monsieur le président sera accompagné des personnes ci-après désignées :  
Maison du président : Le Général Hagron, secrétaire général de la Présidence  
M. Le Gall, directeur de cabinet Le capitaine de frégate Moreau Le commandant  
Humbert Le commandant Lamy Un membre du protocole Personnel  
télégraphiste : Le chef du service télégraphique de la Présidence Un télégraphiste  
Personnel subalterne : 1 maître d'hôtel 2 huissiers 1 valet de chambre 2 valets de  
pied 1 secrétaire militaire 4 ordonnances 7 inspecteurs de la sûreté de l'Élysée  
Et probablement MM. les ministres de la Guerre, de la Marine et du Commerce,  
chacun avec un membre de son cabinet et un valet de chambre. La Maison du  
président, le personnel télégraphiste, le personnel subalterne de la Présidence  
devront être logés en principe à la préfecture. Le personnel subalterne pourra  
être groupé dans une ou plusieurs chambres. En cas d'impossibilité de le loger  
en totalité à la préfecture, une partie (huissiers, valets de pied, inspecteurs de  
la sûreté) pourront être logés à l'extérieur, mais à proximité de la préfecture.  
Monsieur le ministre du Commerce m'a déjà fait connaître qu'il n'y avait pas à  
se préoccuper de son logement ni de celui des personnes qui l'accompagnent.  
En outre de la question du logement, il y aura lieu de prévoir le transport de  
Monsieur le président, de sa suite et ses bagages de la gare à la préfecture et  
inversement.***<sup>50</sup>

<sup>48</sup> Idem

<sup>49</sup> ADL, 1M580, Lettre du général Hagron, secrétaire général de la Présidence

<sup>50</sup> Ibidem

Le ministre de la Marine est lui accompagné d'un aide de camp, du chef d'escadron Fortin et d'un domestique. Il loge à la préfecture alors que le ministre de la Guerre est hébergé à la préfecture.

Quant au préfet du Rhône, il indique au maire dans une lettre du 27 mai qu'il a retenu un logement à l'Hôtel du Nord.

Une fois les questions d'organisation réglées, reste à remplir une tâche primordiale : assurer la sécurité du président.

## B- Une visite sous haute surveillance

L'un des aspects les plus importants lors d'une visite présidentielle est celui de la sécurité. Il s'agit en effet de protéger au mieux le président et d'éviter tout attentat ou attaque. Outre la nécessité de protéger Félix Faure, il faut aussi contenir la foule tout au long des trajets et éviter les imprévus, prévenir tout incident et parer à tous les risques.

Préserver l'intégrité physique du président demeure la priorité car celui-ci n'est pas à l'abri d'attaques. En effet, à la fin du XIXe siècle, les actes de violence contre des représentants de l'Etat se multiplient : assassinat du tsar Alexandre II, du premier ministre espagnol Cánovas, puis d'Elisabeth d'Autriche en 1898<sup>51</sup>. Assurer la sécurité du représentant suprême de la Nation, est devenu d'autant plus primordial que le président Sadi Carnot fut lui aussi assassiné seulement quelques années auparavant, à Lyon, en juin 1894.

C'est d'ailleurs sans doute la mort de Sadi Carnot, tombé sous les coups de l'anarchiste Caserio qui est à l'origine de certaines mesures prises afin d'assurer la sécurité de Félix Faure.

En effet, l'une des priorités des forces de police est la surveillance, et au besoin l'arrestation, des anarchistes. Ceux-ci font déjà l'objet d'une surveillance régulière, mais la venue du président les place au cœur d'un dispositif beaucoup plus pointu. Les idées anarchistes ont en effet pénétrées en France au début de la Troisième République. Cette doctrine politique veut la destruction de l'Etat, considéré comme une force d'oppression et propose donc l'abstention absolue dans le domaine politique, la désertion ou la révolte dans l'armée et la grève générale dans l'économie. L'anarchisme, vu comme un moyen de libération et la promesse d'une société heureuse formée d'hommes libres, connaît une audience relativement importante. Mais si les anarchistes sont tant surveillés, c'est parce qu'à la fin des années 1880, certains d'entre eux décident de pratiquer « la propagande par le fait », c'est-à-dire l'attentat terroriste destiné à épouvanter la bourgeoisie et préparer la révolution<sup>52</sup>. Bien que leur action ait déjà fortement diminuée en 1898 suite au vote des « lois scélérates », une série de trois lois votées entre 1893 et 1894 visant à réprimer le mouvement, les anarchistes n'en sont pas moins considérés comme des hommes dangereux et sont donc particulièrement surveillés, surtout en vue de la visite du président. D'autant plus que Félix Faure a déjà été la cible de plusieurs attaques : le 14 juillet 1896, un certain Eugène-Marie François tire deux coups de revolver sur sa calèche,

<sup>51</sup> T. BILLARD, op. cit., p.594

<sup>52</sup> G. et S. BERSTEIN, *La Troisième République, Les noms, les thèmes, les lieux*, Paris, MA éditions, Les grandes encyclopédies du monde de..., 1987, pp.25-26

le 13 juin 1897, un engin de fabrication artisanale explose au bois de Boulogne juste après le départ du président et un second est retrouvé dans les fourrés et, le 18 août 1897, un homme fait sauter une bombe sur son trajet avec quinze minutes de retard.<sup>53</sup> Félix Faure sort à chaque fois indemne de ces attaques mais celles-ci renforcent le climat de tension et de suspicion de l'époque.

La traque aux anarchistes et autres « individus louches »<sup>54</sup> s'intensifie donc dès le début de l'année à Saint-Étienne et dans ses environs, mais un télégramme envoyé par la Sûreté intérieure à quelques jours de la visite présidentielle rappelle à tous les règles à suivre:

***M. le président de la République quittera Paris le 28 mai courant au soir pour se rendre à Saint-Étienne d'où il repartira dans la soirée du 30 mai pour rentrer à Paris. Dès réception du présent télégramme et jusqu'au retour du président à Paris, une surveillance étroite devra être exercée sur les anarchistes. Leurs déplacements devront être très exactement signalés. Les individus suspects qui se dirigeront du côté de la Loire et de la région lyonnaise devront être signalés spécialement avec toute indications utiles pour les faire facilement reconnaître par un télégramme adressé à la fois à la direction de la sûreté générale, aux préfets du Rhône et de la Loire, aux commissaires spéciaux de Lyon et de Saint-Étienne, à M. Hennion commissaire spécial en mission à Saint-Étienne et aux commissaires spéciaux des principaux points du parcours. Si ces individus doivent passer par Paris, le préfet de Police, le commissaire spécial de la gare d'arrivée et le commissaire spécial de la Gare de Lyon à Paris devront recevoir également communication du télégramme. Les anarchistes spécialement notés comme dangereux devront être suivis. Aux frontières et dans les ports une surveillance particulièrement active devra être exercée sur les individus suspects pénétrant en France.***<sup>55</sup>

Les télégrammes indiquant la mise sous surveillance d'individus soupçonnés ou convaincus d'anarchisme pleuvent. Les citoyens n'hésitent pas à faire part à la police de leurs inquiétudes s'ils croisent un individu suspect ou entendent des paroles pouvant laisser croire à l'organisation d'un attentat contre la personne du président. Tous souhaitent que le voyage de Félix Faure se déroule du mieux possible et, pour cela, les Ligériens n'hésitent pas à s'impliquer afin d'assurer sa sécurité.

Ainsi, tout propos suspect est rapporté et donne parfois lieu à une véritable chasse à l'homme, comme en témoignent ces deux télégrammes, envoyés par la police de Saint-Chamond :

***Deux individus paraissant étrangers à la localité et répondant aux signes suivants [...] se sont présentés dans la matinée dans un bureau de tabac à Saint-Chamond où ils ont acheté chacun un paquet de tabac à 50 centimes. Le buraliste était occupé à servir un troisième client. Durant ce temps, les deux individus dont il est question, retirés un peu à l'écart, causaient à voix basse et le buraliste***

<sup>53</sup> T. BILLARD, op. cit., pp. 596-597

<sup>54</sup> ADL, 1M580 et AMSE, 5R5

<sup>55</sup> ADL, 1M580, télégramme de la Sûreté intérieure au gouverneur général d'Algérie, aux préfets, sous-préfets, commissaires spéciaux et de police, officiers commandant les Compagnies départementales de gendarmerie et officiers d'arrondissements de France et d'Algérie, 25/05/1898

**a surpris la phrase suivante : « on pourrait bien en faire sauter 3 à 400 ». En quittant le débit l'un d'eux aurait dit encore à mi-voix : « allons voir les autres ». Ils se seraient dirigés vers Izieux. Le buraliste, un parfait honnête homme, affirme avoir trouvé une allure louche à ces deux individus dont les propos lui font croire à des projets d'attentats contre la personne de M. le président de la République. Je ne me suis pas borné à rapporter l'impression produite sur le buraliste, j'ai immédiatement fait rechercher par la police et la gendarmerie tant à Saint-Chamond qu'en banlieue ces deux individus dans le but de connaître leur identité. Les recherches sont également dirigées d'une façon spéciale chez tous les hôteliers et les logeurs. Le Préfet sera tenu au courant.**

Jusqu'ici les recherches faites en vue de découvrir les 2 individus objets d'une communication précédente sont restées infructueuses. Le débit de tabac se trouvant à proximité de la station de tramway Plaisance et vu l'heure (soit vers 10 heures d'après la déclaration du buraliste) on peut admettre l'hypothèse suivante que ces deux individus ont pu se promener quelques minutes seulement sur le cours d'Izieux et quitter Saint-Chamond par tramway se dirigeant sur Saint-Étienne et passant à cette station à dix heures. Les recherches continuent. Des traces de leur passage n'ont pas d'avantage été relevées dans les hôtels et chez les logeurs.<sup>56</sup>

Les réunions d'anarchistes sont surveillées, des perquisitions sont effectuées au domicile de certains d'entre eux. D'autres, à l'approche de la visite, sont arrêtés s'ils souhaitent se rendre à Saint-Étienne et les individus jugés dangereux repérés à bord des trains à destination de la ville sont signalés et placés sous surveillance à leur arrivée.

Les menaces d'attentat et d'attaque contre Félix Faure sont donc prises très au sérieux par les Stéphanois, d'où une multiplication de témoignages. Ils sont aux abois, et contribuent à prévenir tout incident dramatique. En voici un exemple : « Hier, une femme est venue toute affolée chez les demoiselles Gromback rue de la République et a dit : « Je viens d'entendre deux hommes qui regardaient l'arc de la place Fourneyron dire "il verra celui-là mais ne verra pas les autres" »<sup>57</sup>. Outre les témoignages, ce sont parfois des dénonciations qui sont à l'origine des enquêtes. Certains profitent de ce climat de suspicion pour régler des différends en dénonçant, souvent sans raison, leurs « ennemis ». Cette pratique est courante à l'époque.

Deux affaires semblent avoir particulièrement inquiété les autorités stéphanoises. Tout d'abord, celle concernant un certain M. Planès. Celui-ci écrit au maire, convaincu que le dénommé Ravel est un anarchiste dangereux qui doit faire l'objet d'une surveillance spéciale lors de la venue du président. Bien que Ravel soit après enquête décrit comme un « épateur » ayant des propos agressifs et pouvant être violent, il s'avère que M. Planès n'a en aucun cas « agit dans un intérêt patriotique et de sûreté générale mais dans un but de rancunes personnelles »<sup>58</sup>. Il est donc lui-même placé sous surveillance car considéré comme agissant contre l'intérêt de la Nation.

La seconde de ces affaires est « l'Affaire Ferret »:

**M. Dubois, instituteur à Firminy, a entendu vers la fin des vacances de septembre dernier, ou peut-être un jeudi d'octobre 1897, deux gamins qui s'entretenaient à**

<sup>56</sup> Idem, télégrammes de la police de Saint-Chamond au préfet, au commissaire central et à M. Hennion

<sup>57</sup> Idem

<sup>58</sup> Idem, rapports 6818 et 6820 du Commissariat spécial, 04/04/1898

***Saint-Étienne près de l'église Montaud de la prochaine visite présidentielle. M. Dubois a entendu l'un deux, le petit Ferret, 15 ans, dire à son camarade : « il y a une société qui se propose de tuer le président s'il vient à Saint-Étienne ». M. Dubois n'était plus retourné à Saint-Étienne cette époque. Mais depuis que la visite est officiellement confirmée, il aurait considéré comme un crime de taire plus longtemps ce qu'il a entendu.***<sup>59</sup>

Après enquête, il est confirmé que l'un des jeunes garçons est bien Marius Ferret, domicilié à Saint-Étienne. Cependant, on apprend lors de son interrogatoire que ce n'est pas lui mais son camarade de fortune qui aurait prononcé ces mots. Celui-ci est donc recherché par les autorités. Néanmoins, l'un des cousins du jeune Marius étant connu comme anarchiste notoire, une perquisition est effectuée chez ce dernier afin de s'assurer que le garçon n'aurait pas répété des propos tenus par son cousin.<sup>60</sup> Toute menace potentielle est donc prise très au sérieux par les autorités.

Les écriteaux et graffitis sont également surveillés de près. Les inscriptions portant atteinte au chef de l'Etat sont considérées comme particulièrement graves. Ainsi, dès le mois de février, le chef de gare de la Terrasse s'inquiète d'avoir trouvé ces mots inscrits dans les cabinets d'aisance : « Félix Faure est sûr de laisser sa peau à Saint-Étienne »<sup>61</sup>. Le commissaire spécial de police se rend donc sur place et constate que « l'inscription avait été tracée dans l'intérieur des cabinets d'aisance de la cour de la gare, par une main exercée et avec un crayon de menuisier ou de charpentier »<sup>62</sup>. Il tente en vain de la décalquer et en tire deux empreintes, d'après deux méthodes différentes. Il décide même de revenir photographier l'inscription mais, à son retour, « elle a été frottée à l'aide d'un papier mouillé »<sup>63</sup> et n'est donc plus visible. Il remarque cependant non loin un autre écriteau à la gloire de l'anarchie. Il décide donc, dans le cas où il découvrirait en ville d'autres inscriptions semblables à celles-ci, de comparer les empreintes afin de faire apparaître des similitudes et si possible de retrouver leur auteur.

Cependant, les mesures prises à l'encontre des anarchistes ne font pas l'unanimité : le commissariat central fait part dans un de ses rapports de la protestation du maire de Roanne. Il considère les surveillances exercées comme des « mesures vexatoires, ces individus n'étant pas des malfaiteurs mais des socialistes ». Selon lui, « ces mesures ne sont pas justifiées et le président lui-même n'exigerait pas tant de précautions ». <sup>64</sup> Ce rapport inquiète en haut lieu. Il a pour conséquence immédiate la remise en cause du trajet du train présidentiel, qui pourrait éviter la ville de Roanne lors de son retour sur Paris à cause de potentielles manifestations. Après de longs échanges de courrier, il est finalement décidé du maintien du passage du train à Roanne, et ceci malgré la situation politique de la ville. Cependant, la sécurité aux abords de celle-ci est renforcée, après que la sûreté générale ait indiqué dans un rapport spécial une agitation dans les milieux socialistes de la ville. Car le bruit court que le maire et la majorité municipale vont se rendre à la gare lors du passage

<sup>59</sup> *Idem*

<sup>60</sup> *Idem*

<sup>61</sup> *Idem*, rapport du commissaire spécial de police, rapportant les propos de M. Bottiau, chef de gare de la Terrasse, 13/02/1898

<sup>62</sup> *Idem*, rapport n° 6747 du commissaire spécial de police, 13/02/1898

<sup>63</sup> *Ibidem*

<sup>64</sup> ADL, 1M580

du train, à 00 h 33. Peu de personnes sont finalement présentes à la gare et au passage à niveau, notamment à cause de la pluie et aucun incident n'est à signaler.

Les anarchistes ne sont pas les seuls à être concernés par ces mesures de surveillances accrues : les étrangers sont également considérés comme étant des individus « à risque », susceptibles d'être impliqués dans une attaque contre le chef de l'Etat.

Ainsi, dans une lettre datée du 21 avril 1898<sup>65</sup>, le préfet de la Loire prie le sous préfet de Roanne de faire connaître parmi les étrangers les individus louches à surveiller discrètement jusqu'au départ du président.

Concernant les étrangers résidant à Saint-Étienne, suite à un rapport du Commissariat central, il est décidé qu'aucune mesure spéciale ne sera prise. Ceux-ci ne s'étant « pas fait particulièrement remarquer »<sup>66</sup>, seule la surveillance habituelle est maintenue.

La surveillance des milieux socialistes est aussi intensifiée. Dans un rapport au préfet de la Loire, le commissaire spécial transmet les propos d'un « indicateur particulier socialiste ». En effet, certains cercles se réunissent et l'ordre du jour de l'un d'entre eux traite entre autres du voyage présidentiel. Il prévoit qu'il sera proposé de manifester et s'exprime en ces termes :

***Je combattrai cette proposition, faisant remarquer qu'en face du grand nombre d'étrangers « gobeurs » qui se trouveront à Saint-Étienne, la manifestation pourrait passer pour maigre, insignifiante, et se retourner contre le Parti socialiste tout entier. Je ne doute d'obtenir gain de cause. Ainsi, je vous rendrai le service de vous débarrasser d'incidents toujours fâcheux dans de pareilles circonstances.***<sup>67</sup>

Deux jours plus tard, le 27 mai, cet homme indique qu'il a bel et bien insisté dans ce sens et qu'il a obtenu gain de cause puisque aucune « manifestation délibérée » ou aucun « plan concerté » n'a été évoqué. L'indicateur explique même que : « d'une façon générale, toutes les corporations ouvrières s'appêtent à faire une belle réception au président de la République. Son arrivée est même attendue avec une certaine impatience »<sup>68</sup>

Ce rapport est révélateur de l'ambiance générale qui règne au sein des forces socialistes : aucune manifestation n'est prévue mais il est toujours possible que quelques actions individuelles et spontanées se produisent. Les groupes socialistes semblent animés d'une même curiosité et souhaitent se rendre majoritairement en famille assister au passage du président. Les véritables opposants à sa venue ont, au lieu de manifester leur mécontentement, « parlé de parties de campagnes à faire ces jours là »<sup>69</sup> ! Ceci vaut au commissaire ayant rédigé le rapport ce commentaire : « En somme, je crois qu'en faisant bonne garde dans les quartiers excentriques, on peut parfaitement avoir deux journées d'un calme qui étonnera, étant donné surtout la vague réputation de révolutionnaire qu'a Saint-Étienne »<sup>70</sup>

<sup>65</sup> Idem

<sup>66</sup> Idem, rapport du Commissariat central, 26/04/1898

<sup>67</sup> ***Idem, rapport du Commissariat spécial, 25/05/1898***

<sup>68</sup> Idem, rapport du Commissariat spécial, 27/05/1898

<sup>69</sup> Idem, rapport du Commissariat spécial

<sup>70</sup> Ibidem

En plus des militants politiques, anarchistes et autres étrangers, toute personne ayant envoyé des courriers critiques ou polémiques aux hauts fonctionnaires de l'Etat, et plus particulièrement au président, est considérée comme potentiellement dangereuse. Ainsi, le courrier du chef de l'Etat est passé au peigne fin, et les lettres suspectes, d'autant plus si elles proviennent de la région stéphanoise font l'objet d'une attention toute particulière. Par exemple, dans une lettre du 19 janvier, le ministre de l'Intérieur s'adresse au préfet afin de lui demander des informations sur un individu, M. Leproux, résidant dans la Loire et écrivant régulièrement au président. Suite aux renseignements obtenus, il est décidé de le surveiller car, « s'étant déjà rendu coupable d'attaques à l'adresse de ses chefs et même du gouverneur du Tonkin, vivant de malhonnêtetés et ayant des opinions socialistes »<sup>71</sup>, il présente un danger pour le chef de l'Etat compte tenu de sa prochaine visite dans la région. La Sûreté sait séparer les réelles menaces des missives des plaisantins, des velléitaires ou des psychopathes, car elle surveille de très près les milieux anarchistes ou terroristes qui sont infiltrés par des agents.

Toute personne susceptible d'approcher de près le président de la République fait aussi l'objet d'une enquête approfondie, ce qui demande d'ailleurs un travail considérable. Par exemple, une enquête fouillée est faite sur chacune des personnes résidant dans l'immeuble de la rue Paul Bert dans lequel habite le passementier qui aura l'honneur de recevoir Félix Faure. Leurs opinions, fréquentations et habitudes sont renseignées. Finalement, l'immeuble et le quartier sont déclarés comme calmes et ne présentant aucun danger pour la sécurité du président car habités par des passementiers et des ouvriers de la soie ou du ruban réputés paisibles et modérés.

De même, le préfet du Rhône transmet à son collègue ligérien les renseignements précis sur tout le personnel de la maison Watebled basée à Lyon et chargée du banquet donné en l'honneur du chef de l'Etat.

Le préfet doit aussi transmettre à l'Élysée un rapport détaillé sur toutes les personnes que le président va rencontrer afin d'éviter les poignées de mains qui pourraient faire jaser et attirer les foudres de la presse.

Dans un tout autre domaine, le secrétariat de la Présidence et la maison militaire préviennent les compagnies de chemins de fer afin qu'elles interrompent la marche des convois ordinaires pour accorder la priorité à la rame présidentielle<sup>72</sup>. Des mesures spéciales sont prises par les services de l'exploitation des chemins de fer PLM. Une tournée de surveillance est effectuée tout au long du parcours une demi heure avant le passage du train, les surveillants étant maintenus sur la ligne jusqu'après le passage de celui-ci. Pour le trajet du retour qui s'effectue de nuit, deux hommes seront chargés de la surveillance sur chaque tronçon. Afin de la rendre plus efficace, chaque canton est au préalable divisé en un nombre convenable de parties à sécuriser. Certains points du parcours jugés présenter un danger particulier et désignés comme tels par les autorités, comme par exemple le tunnel de Villars sont particulièrement surveillés ainsi que les abords des gares et passages à niveau traversés.

La sécurité du public est également assurée le long du parcours. Ainsi, certains lieux lui sont interdits afin d'éviter tout accident. Une foule très dense est par exemple attendue le long des voies une fois le train entré dans Saint-Étienne. Or, une passerelle en bois franchissant la voie ferrée au niveau de la gare de la Terrasse constitue un emplacement de choix afin d'assister au passage du train présidentiel, et de nombreux Stéphanois ont

<sup>71</sup> ADL, 1M580

<sup>72</sup> T. BILLARD, *op. cit.*, p.561



fait part de leur volonté de s'y installer. Cependant, des interrogations persistent quant à sa solidité et sa capacité d'accueillir une foule trop importante. C'est pourquoi des agents seront chargés d'assurer la circulation sur cette passerelle et d'y interdire tout stationnement.

Car le travail des autorités dans le domaine de la sécurité ne se limite pas à empêcher une attaque sur la personne du président. Il faut aussi pacifier la ville dans son ensemble. Par exemple, dans une lettre du 28 mai, le maire demande au Commissariat central l'organisation d'un service de police pour empêcher le vol, la dégradation et la détérioration des objets décorant les places et les rues ainsi que le matériel des illuminations.<sup>73</sup> Aucun détail n'est oublié afin de prévenir tout incident involontaire, comme le témoigne l'arrêté municipal affiché dans toute la ville dix jours avant la venue du président :

**Séjour de M. le président de la République ARRÊTÉ Le Maire de la ville de Saint-Étienne, chevalier de la légion d'honneur, Vu la loi du 5 avril 1884 Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> : les barrières et toitures au devant des immeubles en construction, les dépôts de matériaux, en dehors des alignements sur les trottoirs ou les chaussées, les échafaudages de toutes sortes, les tables de cafés, les étalages, les cerisses d'arbustes, les pots de fleurs et tous autres objets placés sur les fenêtres devront être enlevés dans la journée du samedi 28 mai courant et ne pourront être rétablis que le mardi 31 mai. Article 2 : les balayures des magasins et les cendres et immondices seront déposés dans des caisses sur la voie publique avant 5 heures du matin pour être enlevés à 7 heures au plus tard. Les caisses devront être rentrées aussitôt. Il n'y aura pas d'enlèvement d'immondices le soir. Article 3 : Pour éviter les accidents tous les voituriers, les services d'omnibus, voitures publiques, tramways à vapeur, tramways électriques devront prendre les mesures nécessaires pour éviter de heurter les mâts, arcs de triomphe et autres parties des décorations placées sur la voie publique, et inviter leurs voyageurs, par affiches bien apparentes apposées dans les voitures, à se tenir à l'intérieur, aucune partie du corps ne devant être exposée en saillie des dites voitures. Article 4 : un arrêté ultérieur règlera la circulation des tramways et voitures pendant la durée des fêtes. Article 5 : M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté. Mairie de Saint-Étienne, le 19 mai 1898 Le Maire, L. Chavanon<sup>74</sup>**

Pour l'occasion, les effectifs de police et de gendarmerie sont renforcés. Il est même demandé au préfet du Rhône d'envoyer au Commissariat central de Saint-Étienne 120 gardiens de la paix de Lyon, mais celui-ci refuse en raison de son trop faible effectif.<sup>75</sup> Le service d'ordre est cependant renforcé par de nombreux inspecteurs de la police parisienne et M. Hennion est quant à lui nommé commissaire spécial chargé de la direction du service pendant le séjour du président à Saint-Étienne.

Les tâches à accomplir par les forces de l'ordre sont très diverses comme en témoigne cet extrait de liste dressée pour celles-ci :

1. surveiller les arcs de triomphe, les tribunes présidentielles, places Jovin-Bouchard et Sadi Carnot

<sup>73</sup> ADL, 1M580, lettre du maire au Commissariat central, 28/05/1898,

<sup>74</sup> *Idem*, Arrêté municipal du 19 mai 1898

<sup>75</sup> *Idem*, Lettre du préfet du Rhône, 18/05/1898

2. Prendre arrêté interdisant les jets de confettis, serpentins et bouquets sur la voiture présidentielle
3. Rappeler l'arrêté interdisant le dépôt sur le bord des fenêtres de vases, pots de fleurs pouvant nuire par leur chute, de monter sur les arbres, le tir des pièces d'artifice
4. Prendre l'état civil de tous les employés du théâtre pour la représentation de gala
5. Pour les banquets, réclamer les noms, prénoms du personnel employé à la cuisine et au service
6. S'assurer si la voiture présidentielle est en bon état, si les harnais ne laissent absolument rien à désirer
7. Cris séviteux à réprimer avec tact
8. Ne pas faire d'arrestation en présence du président de la République, à moins d'un attentat.
9. Se renseigner exactement sur tous les garnis (au nombre de près de 1500), voir les logeurs et les prévenir qu'ils doivent immédiatement signaler tout individu suspect. Leur dire le désagrément que leur occasionnerait la présence d'un individu non signalé en cas d'attentat.
10. Pour les personnes qui loueraient leurs croisées pour le passage du cortège, les inviter par la voie de la presse à faire une déclaration au commissariat central
11. Les agents de la sûreté de Paris auront une carte tricolore. Ils doivent passer partout
12. Se renseigner sur le personnel des entrepreneurs des arcs de triomphe, tribunes
13. Se renseigner sur Villard, 30 rue Paul Bert, voisins...
14. Prévenir toutes les personnes qui voudraient louer leurs fenêtres qu'elles sont responsables. Idem

Afin d'avoir les gardiens de la paix sous la main et les empêcher d'entrer en contact avec des personnes peu fréquentables dans les auberges et les restaurants, une cantine est installée pour eux. La restauration y est assurée pour cinq francs par personne et par jour.<sup>76</sup>

Un poste de secours d'urgence est également mis en place les 29 et 30 mai, de 9h à minuit, à l'Hôtel de Ville. Cette information est d'ailleurs relayée par les journaux afin que les Stéphanois sachent où s'adresser en cas de besoin. Le choix de la place de l'Hôtel de Ville s'explique par le caractère central du lieu. Le poste de secours se trouve ainsi au cœur des lieux des festivités, ce qui permet d'intervenir aussi rapidement que possible en cas d'incident ou de malaise par exemple.

Enfin, l'organisation et le placement des troupes sont également prévus et détaillés de manière excessivement précise. Le général Mouton communique en effet au maire et aux troupes de la garnison de Saint-Étienne les dispositions générales et particulières, la composition et la disposition du poste d'honneur situé à la mairie et devant rendre les honneurs au président et l'escorte d'honneur composée de 76 cavaliers.<sup>77</sup>

Tout est prêt pour accueillir le chef de l'Etat. Sa visite est réglée dans les moindres détails. Il ne reste plus désormais à Saint-Étienne qu'à se parer de sa tenue de fête et attendre patiemment l'arrivée imminente de Félix Faure.

---

<sup>76</sup> AMSE, 5R5

<sup>77</sup> Idem, Ordre de la place

## II. Un président à la découverte de la ville

Les voyages sont l'occasion pour Félix Faure de quitter un temps son palais, mais il y voit surtout l'opportunité de « gagner le cœur du pays » selon l'expression qu'il aime répéter à sa fille.<sup>78</sup> Le président voyage parce qu'« il pense que ce geste a un effet auprès des populations visitées et, par ricochet, sur l'opinion française toute entière. »<sup>79</sup> Il se prête de bonne grâce aux différents gestes qui lui incombent : assister, honorer, inaugurer... Les autorités locales souhaitent elles faire découvrir leur ville au président en mettant en avant ses atouts et particularités.

### A- Réceptions et inaugurations au programme de la première journée

En l'honneur de la venue du chef de l'Etat, des festivités sont organisées dès le samedi 28 mai. Dans la soirée, une retraite aux flambeaux par des élèves des écoles de la ville est prévue. De nombreuses fanfares et musiciens stéphanois participent à l'événement. Certains ont manifesté leur volonté de se rafraîchir une fois la retraite aux flambeaux terminée et ont donc demandé à la municipalité de prévoir cette dépense en supplément. On peut lire dans une note de la mairie : « Ces rafraîchissements pourraient être servis au Gérant du cercle de l'harmonie, car les consommations y sont moins chères que dans les cafés. »<sup>80</sup>. Les musiciens semblent donc avoir obtenu gain de cause !

La retraite aux flambeaux connaît un grand succès. Les magasins sont restés ouverts, des enfants chantent des refrains patriotiques et, dans l'ensemble, un grand ordre a régné, exceptés quelques lampions brûlés.

Tout au long de la soirée, la foule est énorme et l'artère principale noire de monde. Les passants s'extasient sur la beauté des illuminations et des étalages ; ils regrettent seulement que les arcades de gaz soient restées éteintes. La compagnie électrique a cependant fait flamber mille deux cents lampes de la rue de la Badouillère à chez MM. Mimard et Blachon.

Les préoccupations des Stéphanois ont manifestement changées : récemment la ville était emportée dans la folie des élections. Désormais, tout le monde attend l'arrivée du président. Les Stéphanois profitent de la soirée, s'amusent, observent les décorations, les commentent... Quelques uns restent malgré tout sceptiques et très critiques vis-à-vis de l'enthousiasme suscité par une visite officielle comme Ignotus dans son « carnet », publié dans l'édition du 30 mai 1898 du journal *Le Stéphanois* :

<sup>78</sup> Extrait du journal dactylographié de Lucie Félix Faure, 16 février 1899, jour où mon cœur fut brisé dans T. BILLARD, op.cit., p.574

<sup>79</sup> N. MARIOT, op.cit., p.125

<sup>80</sup> AMSE, 5R5

***Tout le monde pense maintenant au président qui vient, naturellement, par un temps maussade et terne. Félix Faure fait pleuvoir et engendre la mélancolie, c'est un fait. Qu'importe ! On s'armera de parapluie et on verra ses traits, on contempera sa face, on aura quelque chose du rayonnement de son éternel sourire officiel, stéréotypé et de commande.***<sup>81</sup>

De son côté, Félix Faure quitte l'Élysée le samedi 28 à 20h. Il arrive à la Gare de Lyon quelques minutes avant l'heure de son départ. Les ministres de la Guerre, de la Marine, du Commerce ainsi que le général Hagron, M. Le Gall et les commandants Moreau, Lamy et Humbert prennent place avec lui dans le train qui quitte la capitale à 21h. MM. Noblemaire, directeur de la Compagnie PLM, et Picard, chef de l'exploitation, accompagnent également le président pendant toute la durée de son voyage.

Le convoi est remorqué par deux machines décorées de faisceaux et de drapeaux suivies des voitures de luxe qui composent le train : wagons pour le service du haut personnel de la compagnie, wagons de la presse parisienne, des ministres et de la présidence. Le président utilise le train spécial dont les voitures, construites à l'occasion du voyage en France du tsar de Russie et de sa femme en octobre 1896, viennent d'être remises à neuf. Les initiales « FF » ont été remplacées par un unique écusson qui se détache au milieu de la voiture portant le sigle « RF » de la République.

Des instructions sont données quant à la vitesse du train, à ses arrêts et aux dispositions à prendre dans les gares et les départements traversés. A Saint-Germain des Fossés, une machine du dépôt de Saint-Étienne est attelée au train présidentiel qui prend la direction de Vichy avant de s'embrancher à Courty sur la ligne Saint-Étienne - Clermont-Ferrand. A Thiers, c'est un wagon-restaurant qui est ajouté.

Il fait déjà jour lorsque le train entre enfin dans le département de la Loire. Une foule énorme s'est massée aux abords des gares, chacun cherchant la meilleure place pour admirer le train présidentiel en espérant pouvoir apercevoir le chef de l'Etat en personne.

La marche du train est réglée avec une certaine lenteur pour ne pas arriver trop tôt à Saint-Étienne.

Un programme minuté et bien rempli attend le président.<sup>82</sup> Il s'agit de respecter le plus possible les horaires prévus. Mais, comme le souligne un journaliste du *Daily News*, « le programme est chargé mais, heureusement, le président est en bonne santé et se lève avant 6h tous les matins. »<sup>83</sup> Félix Faure ne devrait donc avoir aucun problème à suivre la cadence imposée par cette visite et par tous les déplacements officiels en province en général.

Tôt dans la matinée, le train présidentiel effectue un court arrêt à Montbrison. L'arrivée du chef de l'Etat est annoncée par une salve de 21 coups de canon. Sur le quai de la gare, de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. Grimanelli, préfet de la Loire, Dupré, sous-préfet de Montbrison, Reymond, sénateur, Audiffred, Dorian, Levet, députés, et Chialvo, maire de Montbrison, accueillent le président de la République.

La réception est cordiale, des jeunes filles offrent un bouquet au président et le maire prononce un discours puis remet, au nom de la ville, un tableau du peintre forézien Beauverie au chef de l'Etat. Félix Faure répond au discours du maire, le remercie puis se rend avec sa suite dans la cour de la gare où les habitants de Montbrison se sont massés en

---

<sup>81</sup> AMSE, 5R6, *Le Stéphanois*, 30/05/1898

<sup>82</sup> Cf. Annexe 3

<sup>83</sup> AMSE, 5R6, *Daily News*, Londres, 27/05/1898

nombre et l'acclament chaleureusement. Le président salue la foule et doit ensuite remonter à bord du train afin de gagner Saint-Étienne. Il invite le préfet de la Loire et les parlementaires du département à effectuer le trajet à bord du train présidentiel.

A huit heures du matin, dans les rues de Saint-Étienne, de longues files d'hommes, de femmes et d'enfants se dirigent vers la gare. Sur le trajet que va suivre le président, les trottoirs se garnissent de monde à une vitesse considérable.

Le train arrive à l'heure annoncée. « Soudain, le président apparaît dans le cadre des tentures, très grand, très élégant, en chapeau haut de forme, très haut, aux ailes larges. Il est en habit de cérémonie. La main gauche est gantée de blanc, la droite tient une élégante canne marron foncée, à poignée blanche, en col de cygne »<sup>84</sup>. M. Chavanon s'avance vers le président qui lui serre affectueusement la main. Félix Faure marche à grands pas, d'une démarche assurée, saluant à droite et à gauche. Le cortège pénètre derrière lui dans la salle des pas perdus de la gare, transformée pour l'occasion en salon d'honneur avec des tentures rouges à glands d'or et des chaises rouges à barreaux dorés.

Derrière le président se trouvent les généraux. Un silence profond et solennel règne, puis le maire s'avance et prononce son allocution :

***Monsieur le Président, Au nom de la ville de Saint-Étienne, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter nos hommages les plus respectueux ainsi que l'expression de notre dévouement au Gouvernement de la République. En venant visiter notre Cité, vous nous donnez une preuve de sollicitude qui restera profondément gravée dans nos cœurs. Notre vaillante population, aussi patriote que laborieuse, vous prouvera par son accueil sympathique combien elle est heureuse et fière de l'honneur que vous lui faites.***<sup>85</sup>

Le président remercie le maire de Saint-Étienne puis distribue des médailles d'honneur aux ouvriers de chemin de fer ayant plus de trente ans de service. Cette distribution se fait avec « une grâce charmante et un petit mot pour chacun d'eux »<sup>86</sup>. Puis c'est au tour des croix d'honneur militaire d'être remises sous le péristyle de la cour de la gare.

Les députés battus la semaine précédente ne sont pas venus accueillir le président, bien qu'ils soient officiellement toujours en fonction jusqu'au lendemain. Mais l'absence la plus commentée est celle de Waldeck Rousseau, sénateur de la Loire qui fut candidat aux élections présidentielles de 1895.

Lorsque le président, suivi de son escorte, sort de la gare :

***Le canon tonne, là haut, sur la colline du Crêt de Roc, les tambours battent aux champs, les clairons sonnent, les musiques font entendre La Marseillaise, les troupes présentent les armes, des milliers de mains applaudissent, les mouchoirs et les chapeaux s'agitent, d'immenses acclamations s'élèvent, des milliers de poitrines crient : « Vive Félix Faure ! Vive la République ! »***<sup>87</sup>

L'arrivée du président est en effet annoncée avec une salve de 101 coups de canon. La section d'artillerie qui tire cette salve est placée sur les hauteurs du Crêt de Roc, près

<sup>84</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 30/05/1898

<sup>85</sup> *Ibidem*

<sup>86</sup> *Ibidem*

<sup>87</sup> Idem, *Mémorial de la Loire*, 30/05/1898

du cimetière Saint Claude. Les habitants ont été invités par le général Mouton à ne pas stationner dans les prairies et sur le chemin qui va rue de la Providence<sup>88</sup>.

Charles Chincholle raconte dans le *Figaro* l'anecdote suivante : lorsque le président se trouve à l'extérieur de la gare,

***Une musique d'infanterie joue la Marseillaise. Par malheur, une fanfare locale, qui est juchée derrière sur une maison en construction, ne veut pas se trouver en reste d'harmonie. Elle nous donne également la Marseillaise, mais avec quelques mesures en retard : il en résulte une cacophonie extraordinaire qui écorche les oreilles de tout le monde, même celles des chevaux, qui se mettent à gambader. Par gestes, on supplie la fanfare locale de se taire. Elle ne veut pas obtempérer. Le général Jacquemin prend le parti généreux de commander à la musique militaire de se taire.***<sup>89</sup>

Le cortège se met ensuite en marche, sous bonne escorte. Félix Faure, mais aussi le général Jacquemin, commandant en chef du 13<sup>ème</sup> corps d'armée, le général Hagron et Monsieur Chavanon ont pris place dans le landau présidentiel.<sup>90</sup>

***Le cortège défile au milieu d'une foule compacte et heureuse de fêter le chef de l'Etat. La réception est enthousiaste. Partout, ce ne sont que des têtes. On en voit à toutes les fenêtres, à tous les étages. Les arbres, les réverbères, les voitures en stationnement et les toits eux-mêmes servent de balcon. Sur la place de l'Hôtel de Ville, c'est un océan humain d'où s'élèvent de frénétiques vivats à l'arrivée de M. Félix Faure. Nous ne nous souvenons pas avoir jamais vu pareil spectacle. Saint-Étienne se livre là tout entier, avec sa bonté, sa générosité, sa spontanéité. Une impression très profonde de joie et de bon aloi et de sincérité expansive domine cette belle solennité.***<sup>91</sup>

Arrivé sous l'arc de triomphe édifié par la rubanerie, des jeunes filles, des plieuses, offrent des fleurs au chef de l'Etat au nom des fabricants de ruban. Mais cette initiative a perturbé toute la corporation : les ourdisseuses, jalouses de l'honneur fait aux plieuses, ont écrit une amusante lettre au directeur du *Stéphanois* :

***Monsieur le rédacteur, On dit qu'à l'occasion des fêtes des 29 et 30 mai des jeunes filles de plusieurs magasins vont offrir des bouquets à M. le président de la République. Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi la préférence a été donnée à mesdames les plieuses, alors que les ourdisseuses contribuent bien d'avantage à la fabrication du ruban. Il nous semble que le choix aurait pu aussi bien se faire autant d'un côté que de l'autre. Jugez-en vous-même. Agréez, Monsieur, etc. Signé : un groupe d'ourdisseuses.***<sup>92</sup>

La demande de ces dames n'a cependant pas été acceptée, de peur de voir toutes les catégories de travailleuses demander à offrir au président un bouquet de fleurs, d'autant

---

<sup>88</sup> AMSE, 5R5, Lettre du Général Mouton au maire, 27/05/1898,

<sup>89</sup> AMSE, 5R6, *Le Figaro*, 30/05/1898

<sup>90</sup> Cf. Annexe 4

<sup>91</sup> AMSE, 5R6, *Mémorial de la Loire*, 30/05/1898

<sup>92</sup> *Idem*, *Le Figaro*, 30/05/1898

que le protocole ne permet que trois bouquets, à condition que ceux-ci soient bleu, blanc et rouge.

Dix heures sonnent lorsque le président gravit les escaliers de l'Hôtel de Ville. Les sénateurs et députés se placent derrière lui pour assister à la réception des autorités, à commencer par les autorités ayant rang individuel, puis le corps consulaire, le Conseil général, etc.

En présentant le Conseil général, M. Audiffred traite les questions économiques et locales qui intéressent la région. Il attire l'attention des pouvoirs publics, notamment sur la création du canal Roanne-Givors qui permettrait d'accroître la richesse et la production nationale.

En lui présentant le Conseil municipal, M. Chavanon adresse à nouveau quelques mots au Président auxquels Félix Faure répond ainsi :

***Monsieur le Maire, Je vous remercie de votre bienveillant accueil, je vous ai dit déjà avec quel plaisir je me suis rendu dans votre ville, je vous répète que l'accueil qu'on m'y a fait m'a profondément touché. Je sais aussi combien le Conseil municipal de Saint-Étienne est attaché à la République. Je ne puis mieux reconnaître le dévouement de chacun, je ne puis mieux récompenser le dévouement de votre population à la République qu'en accordant à celui qui la représente les insignes d'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur.***<sup>93</sup>

La Croix d'officier de la Légion d'honneur est alors épinglée sur la poitrine de M. Chavanon.

Un petit incident a eu lieu au cours de la réception et de la remise des décorations : un certain Berthaud de Roanne s'est fait décorer à la place du peintre Auguste Berthon ! La coutume veut que même lorsque l'on est décoré par erreur on le reste définitivement et cela pour empêcher que l'on s'aperçoive de l'erreur ! L'imposteur conservera donc sa décoration.

Quelques plaisantins ont également souligné une belle coïncidence : la célébration le 31 mai à 10h à la mairie de Saint-Étienne du mariage d'un certain Félix Faure, mineur, à Hélène-Octavie Appetit, couturière.

Une fois les réceptions terminées, le président passe dans la grande salle des fêtes où l'attendent les maires du département, présentés par le Préfet Grimanelli. Une ovation enthousiaste est faite au président qui décore alors quelques maires privilégiés. Il se rend ensuite au déjeuner offert par le préfet avant de commencer son périple à travers la ville.

En effet, en ce début d'après-midi, voici venue l'heure des visites et autres inaugurations. L'arrivée au monument des combattants à lieu vers 14h. Des confusions se sont produites entre les voitures lorsque le cortège s'est mis en route, ce qui fut amplement commenté par le public. Là encore, une foule immense s'est regroupée sur le passage du cortège : les trottoirs sont bondés, des personnes se sont massées aux fenêtres et aux balcons, manifestant un enthousiasme certain : la foule crie « Vive la République ! Vive Félix Faure ! » mais aussi « Vive l'armée ! », les femmes agitent des mouchoirs. La foule est tellement dense que, selon le journaliste du *Mémorial de la Loire*, « On n'y logerait pas une épingle<sup>94</sup> ». Chaque Stéphanois a décoré sa maison, ses fenêtres ou son magasin, essayant de faire du mieux possible. Certaines décorations, comme celles des magasins

---

<sup>93</sup> *Idem, Mémorial de la Loire, 30/05/1898*

<sup>94</sup> *Ibidem*

A *Sainte-Barbe*, sont « si belles qu'elles attirent le regard du président qui les montre aux personnages qui l'accompagnent ».<sup>95</sup>

L'idée de ce monument est due à M. Zevort, le président de la Société des combattants de 1870-1871. La souscription ouverte sur son initiative a connu un grand succès, permettant d'obtenir 33 000 F alors que la sculpture en a coûté 34 500 F.

Le monument, réalisé par l'artiste lyonnais Vermare, se présente ainsi : sur la face interne est inscrit « aux enfants de la Loire morts pour la Patrie 1870-1871 », sur la face externe (c'est-à-dire vers le cours Victor Hugo) « monument élevé par souscription publique sur l'initiative de la Société des combattants de 1870-1871 », sur le côté gauche « honneur et patrie » sur le côté droit « souvenir espérance » et sur la partie reposant sur le socle « inauguré le 29 mai 1898 par M. Félix Faure président de la République, M. Grimanielli préfet de la Loire, M. Chavanon maire de Saint-Étienne ». Le monument est décrit comme suit dans *La presse industrielle* : « ce monument très remarquable et d'une grande simplicité est formé d'une pyramide tronquée reposant sur un socle aux armes de Saint-Étienne ; au bas de la pyramide un soldat dominé par le génie ailé de la Patrie expire sur un canon »<sup>96</sup>. Un bas relief en bronze représente la ville de Saint-Étienne distribuant des armes aux combattants. Au dessus, un coq gaulois au milieu d'un faisceau de fusils qui lance son cri de guerre.

Lors de l'inauguration, M. Zévort, prononce un discours. Des choristes, dirigés par M. Dard-Janin, directeur du conservatoire, exécutent le chœur du stéphanois Massenet *Alerte* avec des paroles de M. Maissiat, poète et « sympathique bibliothécaire »<sup>97</sup> de la ville. Selon *Le Stéphanois*, l'effet est magnifique, provoquant un grand enthousiasme et de longs applaudissements.

M. Chavanon prononce à son tour un discours puis c'est au tour du président qui remercie le maire avant d'examiner en détails le monument dont il loue la « très artistique exécution »<sup>98</sup>.

Alors que l'inauguration touche à sa fin a lieu le colossal lâcher de pigeons organisé par les soins de la Fédération des sociétés colombophiles, rue Franklin. 11 à 12 000 pigeons ont été réunis pour l'occasion. Pour un grand lâcher de ce genre, l'usage est de remettre au président un pigeon blanc cravaté aux couleurs de la France, ainsi, c'est le chef de l'Etat lui-même qui donne le signal du lâcher.

Après l'inauguration, les anciens combattants de 1870-1871 se sont réunis pour un banquet d'environ 500 couverts.

La visite du Palais des Arts est prévue immédiatement après l'inauguration du monument. Le Palais étant situé à proximité, le président décide de bousculer le protocole en s'y rendant à pieds.

Le Palais des Arts réuni à la fois un musée de peinture, de sculpture, d'artillerie, d'industrie et un musée de fabrique qui réunit tous les spécimens de tous les métiers. Félix Faure y visite la plupart des salles, portant un intérêt particulier à celles consacrées à l'armurerie et au tissage et notamment à la collection de métiers à tisser le ruban remontant

---

<sup>95</sup> Ibidem

<sup>96</sup> Idem, *La presse industrielle*, août 1898

<sup>97</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 31/05/1898

<sup>98</sup> Ibidem



à l'époque de Louis XIV. Des tissus représentant le tsar, la tsarine et Félix Faure sont présentés. Il se passionne aussi pour la collection d'armes datant de toutes époques.

Au cours de sa visite Félix Faure assiste par ailleurs à un spectacle assez particulier : il voit se tisser devant lui son propre portrait répété indéfiniment sur un ruban ! Les photographes ont d'ailleurs protesté quand, après avoir tissé ce portrait, le contremaître dit au président « Voilà comment on fait la photographie ! »<sup>99</sup>

Au cours de la visite, les cris de la foule massée à l'extérieur retentissent toujours et, à la sortie du Palais des Arts, c'est une foule toujours grandissante qui attend le chef de l'Etat.

Après s'être dégagé difficilement de la foule présente au musée, le cortège se rend à l'Hôtel-Dieu. Il est reçu par la Commission administrative des Hospices avec à sa tête M. Vier. Trois fillettes sont également là pour accueillir le chef de l'Etat, celui-ci leur promet alors de leur faire parvenir des poupées.

Dans son discours, M. Vier salue « non seulement le chef honoré de la France mais encore le protecteur aimé de ceux qui souffrent »<sup>100</sup>. Il y fait également référence au nouvel hôpital Bellevue. Le président visite ensuite en détail l'établissement, parcourt longuement les salles, s'intéresse à tout, pose des questions, s'arrête devant les malades et les reconforte.

Il part ensuite pour le nouvel hôpital de Bellevue afin de l'inaugurer. Le trajet d'environ cinq kilomètres se fait une fois encore sous les vivats de la foule, omniprésente jusque sur la route de Firminy.

Le chef de l'Etat pénètre dans le nouvel hôpital, pavoisé pour l'occasion. M. Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publique au ministère de l'Intérieur est également convié à l'inauguration<sup>101</sup>. Certains invités privilégiés ont le droit d'assister à l'inauguration au sein de l'« enceinte réservée » : il s'agit du personnel de l'hôpital, de leurs invités et des personnes ayant participé aux travaux et provenant de diverses entreprises : maçonnerie, serrurerie, menuiserie, charpente, peinture, zinguerie, cimenterie, carrelage, chauffage, mosaïque, sculpture, tuiles ou appareils sanitaires.

Parmi les invités se trouve aussi un groupe important de l'Orphelinat municipal du Rez : le directeur, des surveillants de garçons et de filles, des attachés à l'établissement, et près de 200 enfants ! Il est prévu qu'une personne de la délégation prononce un discours, dont voici le projet :

***Monsieur le Président, Connaissant votre très grande sympathie pour tous ceux qui souffrent ou se trouvent dans le malheur, les enfants de l'orphelinat municipal ont l'honneur et sont heureux de venir présenter leurs hommages au chef d'Etat respecté et vénéré par la France entière. Malgré notre jeunesse, M. le président, nous avons un amour ardent pour notre chère Patrie et votre Auguste personne, ainsi qu'un profond attachement au Gouvernement de la République. Vive Monsieur le Président.***<sup>102</sup>

Après avoir salué ces enfants, le président, s'adresse à l'une des fillettes. *Le Mémorial de la Loire* retranscrit dans son édition du 30 mai le dialogue qui se serait alors tenu :

<sup>99</sup> Ibidem

<sup>100</sup> Ibidem

<sup>101</sup> AMSE, 5R5, Lettre du maire à M. Monod, 20/05/1898

<sup>102</sup> *Idem, Lettre de l'Orphelinat municipal du Rez, 27/05/1898*

***Ecoute-moi, lui dit le président en lui pinçant l'oreille, es-tu bien sage ? Oui, Monsieur le président. N'es-tu jamais punie ? Non, Monsieur le président. Interrogée par M. Félix Faure, la maîtresse de la classe confirme ces informations. Dis-moi alors, continue le président en revenant à la fillette, aimerais-tu faire avec tes camarades un petit voyage en chemin de fer et un petit dîner à la campagne ? Oh ! oui, répond l'enfant dont les yeux brillent. Eh ! bien, c'est une affaire entendue.***<sup>103</sup>

Félix Faure parcourt ensuite les bâtiments. L'hôpital, construit pour assurer une hygiène maximum, n'est pas encore tout à fait terminé mais il accueille malgré tout déjà des patients. Tous les pavillons sont isolés, et l'ensemble des constructions ainsi séparées présente un panorama fort agréable. Ces pavillons sont reliés aux autres par un petit chemin de fer Decauville sur lequel circuleront les wagons-lits et autres nécessaires pour le transport du matériel.

Dans son discours au chef de l'Etat, M. Chavanon évoque l'ancien hôpital datant de 1645 qui ne répond désormais plus aux besoins. Il souligne aussi le fait que le nouvel hôpital soit une œuvre stéphanoise, puisque conçu par Chavanis mais surtout par M. Lamaizière, architecte en chef de la ville. Un hommage est alors rendu à ce dernier et le président lui remet la croix de la Légion d'honneur.

L'architecte s'est inspiré des hôpitaux les plus récents de France et de l'étranger. D'après le journal *L'étoile de Bruxelles*<sup>104</sup>, le bâtiment de chirurgie de l'hôpital n'a pas son pareil à Paris. Des lits wagons et des ascenseurs emportent les malades. A noter que l'Etat a contribué à hauteur de 500 000 F à sa construction.

Félix Faure, profite de son discours pour faire l'éloge de la philanthropie et ses paroles, prononcées dans un langage soutenu, sont chaleureusement applaudies.

Ces visites dans les hôpitaux et la rencontre avec des malades ou des orphelins font partie du quotidien du président, comme l'explique Thierry Billard :

***Rituellement, le mercredi matin, il consacre quelques heures à fréquenter hôpitaux, établissements de bienfaisance et casernes. Les lettres adressées à l'Elysée l'attestent, la charité devient une affaire de chef d'Etat à laquelle Félix Faure consacre une grande part de son budget. Fréquemment, il se transporte dans des fondations dirigées par des missions philanthropiques, orphelinats soigneusement sélectionnés où il distribue des jouets aux enfants. Une marotte qui, comme il se doit, lui vaut les sarcasmes de la presse caustique. Ainsi, L'écho de Paris ne le surnomme-t-il plus que le « Président aux poupées ».***<sup>105</sup>

Le cortège quitte Bellevue à 18 h 05 et, après avoir regagné un moment ses appartements à la préfecture, le président arrive sur le perron de l'Hôtel de Ville à 18h30. Il est accueilli au son de *La Marseillaise*, ce qui soulève les acclamations du public.

La salle des fêtes est décorée de grands lustres et de tentures soie et or. Le menu, imprimé sur un ruban aux armoiries de Saint-Étienne, se compose ainsi :

Petites bouchées parisiennes

---

<sup>103</sup> AMSE, 5R6, Mémorial de la Loire, 30/05/1898

<sup>104</sup> Idem, *L'étoile* (Bruxelles), 30/05/1898

<sup>105</sup> T. BILLARD, *op. cit.* p.521

Turbot sauce riche  
Cuisseots de rennes grand veneur  
Quenelles truffées financière  
Jambon d'York maillon  
Spums au kirsch  
Morilles chantilly  
Chapons truffés à la broche  
Mousses de foie-gras à la gelée  
Langoustes tartare  
Parfaits pralinés  
Dessert  
Vins : Haut Sauterne, Saint Emilion, Pomard, Louis Roederer

Selon *le Stéphanois*, le repas est « admirablement et originalement servi. »<sup>106</sup> MM. Bory, Buisson, Chaize, Combet, Couturier, Guillaume, Héraud, Rattier et Rivoire sont désignés pour occuper la fonction de commissaires du banquet qui consiste à surveiller le service afin qu'il soit fait correctement.

Le président est annoncé à 19 h 15 et entre sur *l'Harmonie* dirigée par M. Rachet. Sont présents à ce banquet, outre le chef de l'Etat, les ministres, le préfet et le maire, les sénateurs et députés du département et autres hauts fonctionnaires, de nombreux maires, des militaires, les notabilités industrielles et commerciales, etc., soit un total de 320 convives environ.

A la droite du président se trouvent MM. le général Billot, Charles Dupuy et le général Mouton ; à sa gauche MM. de Montgolfier, Audiffred, Raymond, Grimanelli et le Gall ; face à lui, le maire avec à sa droite le ministre du Commerce et à sa gauche le général Jacquemin.

Le repas, préparé par la maison Dupré, est très bien organisé. Pendant le banquet, l'Harmonie de Saint-Étienne exécute entre autres l'ouverture de *Guillaume Tell* de Rossini, la valse *La vie d'artiste* de Strauss, sans oublier les compositions du stéphanois Massenet. Le journaliste Charles Chincholle déclare à propos de ce banquet : « A ce banquet vraiment exquis je ne reprocherai qu'une chose : le nombre de ses plats. Les discours ne peuvent commencer qu'à 21h ». <sup>107</sup>

A l'heure des toasts, M. Chavanon prononce une allocution dans laquelle il effectue l'éloge de Félix Faure et le remercie à plusieurs reprises, mais évoque également la situation économique de la région et les difficultés rencontrées.

Le président prend note des questions soulevées par le maire et s'exprime à son tour. Son discours est interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements. Félix Faure évoque les questions de l'assistance, les liens de la France avec la Russie, le conflit hispano-américain, son rôle et ses devoirs en temps que chef de l'Etat, son estime pour la France, etc... Certains passages de ce discours novateur pour un président de la République française seront largement commentés dans la presse. <sup>108</sup>

<sup>106</sup> AMSE, 5R6, *Le Stéphanois*, 31/05/1898

<sup>107</sup> Idem, *Le Figaro*, 30/05/1898

<sup>108</sup> Nous développerons ce point dans la troisième partie de ce travail.

Lors du banquet, le président est placé près des fenêtres afin d'entendre les acclamations et éventuellement saluer la foule. Cédant aux sollicitations, le chef de l'État se montre quelques instants au balcon. A cet instant, « c'est plus que de l'enthousiasme, c'est du délire.<sup>109</sup> »

Le banquet se termine vers 21 h 30. Le président se rend alors au punch offert par les maires du département au cours duquel le maire de Montbrison effectue une allocution. Sont invités: les employés de la préfecture et de la ville, les principaux commerçants et industriels, les anciens conseillers municipaux...

Pendant ce temps, et tout au long de la soirée, la foule massée dans le centre ville est immense, et ceci jusque tard dans la nuit. La Grand'rue est encombrée et la circulation y est très difficile, notamment près de l'Hôtel de Ville. Des courants se sont installés automatiquement : un en direction de la Terrasse, l'autre vers Bellevue, ce qui n'empêche cependant pas la confusion, de s'installer de temps à autres.

A la nuit tombée, des illuminations ont surgit de toutes parts. Les lumières, les décorations, les fontaines, les arcs de triomphe, les massifs, « tout cela forme un cadre inoubliable, au milieu duquel s'agite une foule immense, débordant d'une admiration délirante, qui semble ne plus vouloir se détacher du spectacle qu'elle a sous les yeux.<sup>110</sup> »

A 22h, le président regagne ses appartements alors que dans les rues l'animation est toujours aussi importante et que les Stéphanois ne semblent toujours pas vouloir rentrer chez eux lorsque minuit sonne.

## **B- Du sport à l'économie, une journée bien remplie**

**« Le lendemain lundi est une rude journée à remplir, car tous les instants du président sont comptés et, après avoir passé la première journée aux inaugurations, il consacra la deuxième à visiter les ateliers et les usines de la grande ville »<sup>111</sup>**

Pour sa deuxième journée à Saint-Étienne, le président a quitté l'habit noir et le grand cordon de la légion d'honneur pour endosser la redingote et le pardessus. C'est ce que le protocole autorise lorsque le président ne doit pas recevoir de corps constitués. Les ministres Billot et Besnard sont également en « petite tenue ».

Concernant l'accueil fait en cette matinée au chef de l'État,

L'enthousiasme avait été si vif hier et la plupart de nos concitoyens et de nos hôtes avaient veillé si tard, que l'on pensait bien ne voir que peu de monde ce matin dans les rues. Erreur pourtant. La foule est aussi compacte à l'aube de cette seconde journée qu'elle l'était au cour de la première.<sup>112</sup>

<sup>109</sup> AMSE, 5R6, *Mémorial de la Loire*, 30/05/1898

<sup>110</sup> Ibidem

<sup>111</sup> *Idem, Bon citoyen de Tarare, Tarare, 05/06/1898*

<sup>112</sup> *Idem, Mémorial de la Loire*, 31/05/1898

Le journaliste du *Mémorial de la Loire* note cependant que la foule qui se tient au long du parcours du président est quelque peu différente de celle de la veille. Elle ne diffère pas dans sa composition mais dans son état d'esprit :

***Dimanche, on voulait surtout voir le président de la République. A présent, la curiosité est satisfaite, un courant de vive sympathie est créé qui va des braves gens entassées le long du trajet à l'homme qui parcourt la ville et ceux-là ne désirent que manifester à celui-ci cette sympathie.***<sup>113</sup>

Le temps est quant à lui semblable à celui de la veille : une alternance de rayons de soleil et de nuages, accompagnés parfois d'une brise assez fraîche.

Félix Faure arrive à l'usine Giron à 8 h 15. Le cortège entre dans l'usine et des médailles sont remises aux ouvriers. S'ensuit une visite des ateliers où battent 500 métiers alors que des femmes plient les rubans fabriqués. L'usine de M. Giron emploie 1 200 ouvriers, hommes et femmes, certains conduisant les métiers, les autres préparant et teignant la soie. Ils sont payés à la tâche et, chose assez rare à l'époque pour être signalée, les ouvrières reçoivent le même salaire que les hommes.

En discutant avec les ouvriers de l'usine Giron, Félix Faure apprend l'existence d'une caisse de secours pour les malades gérée par les ouvriers eux-mêmes et alimentée à parts égales par les cotisations ouvrières et les versements de M. Giron. La visite ne dure en tout que 20 minutes.

***« De l'usine Giron à l'École des Mines, la distance est courte. M. Félix Faure met cependant bon nombre de minutes à la franchir : c'est qu'il lui faut répondre aux applaudissements, aux cris qui saluent sa réapparition dans la rue. »***<sup>114</sup>

La fanfare des houillères joue *la Marseillaise* à l'arrivée du cortège. Les délégations de mineurs portant le drapeau du puit sont rangées de chaque côté de l'avenue. En effet, chaque mine a envoyé une délégation de 20 hommes par extraction annuelle de 100 000 tonnes.

Félix Faure s'arrête souvent et discute avec les mineurs, et notamment avec ceux qui ont été médaillés pour les actes de sauvetage qu'ils ont accomplis lors des dernières catastrophes par le grisou à Verpillieux et à Villeboeuf. Puis il entre dans la cour de l'école où se trouvent les élèves en grande tenue.

Des médailles sont remises par le président puis il parle à quelques élèves. Une anecdote est d'ailleurs rapportée par *La Loire Républicaine* au sujet d'un court dialogue entre le chef de l'Etat et l'un des élèves :

« -Quel numéro aviez-vous en entrant à l'école ?

1. Le numéro 1 M. le président.
2. Et quel numéro avez-vous maintenant ?
3. Le n° 18.
4. Hum ! Hum ! fit en riant Félix Faure »Idem, *La Loire Républicaine*, 01/06/1898

Il n'avait probablement pas interrogé le bon élève... Le président entre ensuite dans la salle du musée de l'école.

<sup>113</sup> *Ibidem*

<sup>114</sup> *Ibidem*

Au cours de son discours, M. Tauzin, le directeur de l'École des Mines met en avant le désir de ses élèves d'accomplir leur service militaire de la même manière que leurs camarades de l'École centrale, dans les armes spéciales du génie ou de l'artillerie.

Le cortège se rend à pieds à l'École professionnelle où il est reçu par M. Lebois, directeur, entouré de ses professeurs. Cette école pratique d'industrie a été fondée par le Conseil municipal en 1882 et accueillait 54 élèves à ses débuts. Elle fut installée dès 1885 dans de nouveaux locaux qui ont coûté 578 000 F à la ville. Elle compte désormais 300 élèves. L'enseignement général est à peu près celui des écoles primaires supérieures. L'enseignement professionnel comprend 7 branches : forge, ajustage, tournage des métaux, armurerie, menuiserie et modelage du bois, tissage, modelage et sculpture. La durée des études est de 4 ans, de 13 à 17 ans environ.

Le tissage devait constituer à l'École pratique une des branches les plus importantes du programme étant donné l'importance de cette industrie à Saint-Étienne. Mais l'apprentissage de cette technique n'a pas obtenu le succès escompté : il est apparemment plus difficile d'apprendre le maniement du métier dans une école que dans un atelier de famille. L'école prépare surtout des artistes spéciaux qui font la mise en cartes, c'est-à-dire qui traduisent sur le carton, par des trous habilement groupés qui guideront la trame, les dessins qu'ont veu reproduire sur le tissage. Ces artistes appelés « liseurs » sont très peu nombreux (8 ou 10 seulement à Saint-Étienne).

Le président visite les ateliers de serrurerie, de menuiserie et de tissage, puis il passe dans la cour où les élèves sont réunis. Une délégation de l'École pratique de filles est également présente. Puis M. Lebois prononce son discours dans lequel il s'exprime ainsi « notre chère école voit son plus beau jour. Nous sommes dans une extrême allégresse »<sup>115</sup>. Le président effectue une courte réponse puis remet la Croix de la Légion d'honneur au directeur de l'école et quelques palmes académiques sous l'ovation des élèves.

La prochaine étape de la journée est la Manufacture. Dès le Moyen Age, la ville de Saint-Étienne est reconnue pour son travail du métal et, très vite, ce savoir-faire intéresse le pouvoir royal, François Ier chargeant un ingénieur d'organiser la fabrication des armes. Pendant plusieurs décennies, les armuriers stéphanois travaillent pour la couronne et Saint-Étienne est ensuite chargée d'alimenter le Magasin royal des armes, créé à Paris en 1665. Les ateliers obtiennent en 1769 le statut de Manufacture royale, qui devient Manufacture impériale puis nationale. Les bâtiments que visite Félix Faure, à proximité de la place Carnot, ont été construits à partir de 1866 et la manufacture s'y est installée en 1868.

Trente ans plus tard, en ce 30 mai 1898, un contrôle sévère y est organisé. Il n'est possible d'entrer que sur présentation de cartes spéciales.

Le président arrive peu après 9 h 30, accueilli par le lieutenant-colonel commandant de la Manufacture puis débute la visite du bâtiment. Pour l'occasion, l'établissement est magnifiquement décoré de faisceaux d'armes et de drapeaux. A chaque porte des gardes d'artillerie font le service d'honneur. 4 600 ouvriers travaillent à la Manufacture et jusqu'à 1 500 fusils y sont fabriqués par jour. Certaines tâches demandent un travail long et précis. La boîte de culasse des fusils doit par exemple passer par 150 mains.

Le premier atelier visité est celui qui fabrique les canons de revolver. Il s'agit d'une « salle immense, une vraie galerie de machines. Des milliers de roues tournent en l'air, entraînant des milliers de courroies. Il y a des dents, des scies, des poinçons et tout cela

---

<sup>115</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 31/05/1898

marche, perce, tourne, rogne, glisse, découpe, arrondit ou cisèle. »<sup>116</sup> Puis la délégation passe dans une salle voisine « où fonctionnent de monstrueuses dynamos aux volants énormes »<sup>117</sup>. Elle arrive ensuite dans l'ancre des marteaux-pilons dans laquelle, selon le journaliste du *Stéphanois* « à peine entré, on croit avoir passé le seuil de l'enfer ; des chocs effroyables, des mugissements lourds, des lueurs rouges qui ne cessent de vous inquiéter »<sup>118</sup>. Puis le cortège débouche dans une grande cour où se trouve un petit lac avec des ateliers. Le président accélère alors sa visite et passe à travers la salle d'exposition des produits manufacturés.

La Manufacture présente la particularité d'avoir pour seule force motrice l'électricité, ce qui permet de faire d'importantes économies.

D'après le *Journal de Roanne*<sup>119</sup>, la visite de la Manufacture est cependant trop rapide pour être réellement intéressante, mais les visiteurs semblent ravis d'y être entrés.

A la sortie de la Manufacture, le cortège se rend aux usines du quartier du Marais. M. Cholas, directeur des Aciéries, reçoit le président puis prononce un discours qui, de l'avis de tous, est « d'une pureté de forme absolue et d'une grande élévation de pensée »<sup>120</sup> :

***M. le Président, J'ai l'honneur de vous présenter une délégation de nos plus anciens ouvriers. En vous les présentant, M. le président, nous avons conscience de vous montrer le meilleur outillage industriel que nous possédons dans la Loire. Ici, la lutte est plus dure que partout ailleurs. Nous n'avons pas de minerais et nous payons la houille fort cher. Notre force, la voilà ! Notre force réside dans l'énergie, la valeur, l'esprit de solidarité de tous, ingénieurs, contremaîtres, employés et ouvriers. Vous êtes venus ici, M. le président, pour honorer le travail et vous ne vous êtes pas trompés. Nos ouvriers sont de vrais et bons travailleurs. Ce sont aussi de bons Français et je puis dire devant le président de la République, devant les ministres de la guerre et de la marine, que chaque pièce importante que nous livrons pour la défense nationale leur laisse un espoir et emporte avec elle un peu de leurs cœurs de patriotes. Je vous remercie en leur nom, M. le président, de l'honneur que vous leur faite aujourd'hui. Ils le méritent et ils en sont fiers !***<sup>121</sup>

Après avoir répondu à ce discours, Félix Faure prend un ouvrier à part et l'interroge sur son travail et ses aptitudes. Puis il assiste à la trempe d'un canon de fort calibre. Des lingots de fer sont ensuite fondus pour les forges devant le président. De nombreuses personnes ont par la suite eu du mal à se réaccoutumer à la lumière du jour.

Le chef de l'Etat continue sa visite, rencontre le président de la Société de secours mutuels des aciéries, puis assiste aux travaux de grande forge. Ainsi, le président parcourt les halls de l'établissement, assistant aux opérations qui font le renom de la métallurgie stéphanoise.

<sup>116</sup> Ibidem

<sup>117</sup> Ibidem

<sup>118</sup> Ibidem

<sup>119</sup> Idem, *Le journal de Roanne*, 02/06/1898

<sup>120</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 31/05/1898

<sup>121</sup> Ibidem

Une anecdote a marqué les visiteurs lors de la visite : une très grande jeune fille d'une quinzaine d'années était présente aux aciéries, ce qui a valu au général Jacquemin de s'écrier, admiratif : « Ici, tout est donc phénoménal ! »<sup>122</sup>

Des médailles d'honneur et des palmes d'officier d'académie sont remises par le président avant son départ.

Les aciéries, fonderies et forges de Saint-Étienne est l'un des établissements les plus renommés de France pour la fabrication des aciers fins et résistants. Il a trouvé récemment une formule permettant de produire une qualité d'acier qui possède une puissance d'élasticité et de résistance telle que le gouvernement lui a confié la fabrication de la plus grande partie du métal destiné aux canons et aux essieux de canons à tri rapide, ainsi qu'aux plaques de blindage et aux arbres de couche des bâtiments de la marine en construction.

Le président quitte les Aciéries à 11 h 30, rentrant à la préfecture pour un déjeuner intime. Parmi les invités à ce déjeuner de quinze couverts : les ministres, les représentants de la Loire au Parlement, les présidents des corps constitués mais aussi MM. Jules Roche, député de l'Ardèche et ancien ministre du Commerce et Charles Dupuy, alors député de Haute-Loire, ancien président de la Chambre des députés et ancien président du Conseil.

Après le déjeuner, M. de Montgolfier, président de la chambre de commerce, et les membres de la chambre reçoivent Félix Faure et le conduisent dans la grande salle où l'attendent toutes les personnalités du milieu industriel et commercial de la région. Cette chambre se compose des représentants de toutes les grandes industries : rubanerie, houille, métallurgie, quincaillerie, commerce d'alimentation...

M. de Montgolfier prononce un discours alors qu'un membre de la chambre, M. Staron, remet au président un ruban sur lequel est tissé son portrait entouré d'attributs allégoriques et de motifs rappelant les industries de la région. Le journaliste du *Mémorial de la Loire* précise d'ailleurs qu'un ruban semblable à celui offert au président mais de dimension plus réduite sera offert à chacune des sociétés de gymnastique prenant part au concours fédéral, conservant ainsi « un précieux souvenir des fêtes données dans notre ville<sup>123</sup> ».

Des officiers mexicains en mission dans la ville voisine de Saint-Chamond et chargés de surveiller l'exécution de diverses commandes sont également présentés au président.

Quelques minutes après les discours, le cortège se rend place Carnot où se déroulent les Fêtes fédérales de gymnastique.

Le choix de la place Carnot pour les fêtes de gymnastique ne fait pas que des heureux comme en témoigne cette pétition signée par trois cafetiers, un coiffeur, un boucher, un bar et un débitant de tabacs et liqueurs :

***Les soussignés se permettent de soumettre à votre bon jugement et à votre grande justice le fait suivant : fervents citoyens, nous voyons à notre entière satisfaction arriver le jour qui nous permettra dans notre ville de recevoir le président de la République Française. De tout cœur nous nous sommes associés à cette fête qui ne se voit que trop rarement et n'avons qu'à féliciter le Conseil municipal et surtout son président de la grande faveur qui nous est accordée. Mais voici : comme commerçants, nos intérêts sont lésés. Ce grand emplacement, bien approprié à l'effet qu'il doit produire, est pour nous une***

<sup>122</sup> Ibidem

<sup>123</sup> Idem, *Mémorial de la Loire*, 31/05/1898



**excessive gêne et compromet dans une trop grande mesure, non seulement le bénéfice habituel mais encore le surplus que tous autres auront. Cette gêne dont nous parlons vient de l'enceinte fermée faite sur la place Sadi Carnot ; nos habitations se trouvant sur le boulevard Jules Janin, numéros pairs, n'ont plus en façade qu'un passage presque nul ; la clientèle déroutée par cette immense barrière ne peut que se porter ailleurs. Tous nous avons fait des frais personnels de réparation intérieure et extérieure comptant prématurément que l'affluence des visiteurs arriverait à nous couvrir de nos dépenses. Mais nous nous sommes trompés et notre déception est si grande que nous nous voyons dans la nécessité de vous démontrer notre situation et insister auprès de vous à seule fin que vous nous indemnisiez par une allocation, des faux frais et de la perte que nous subirons pendant ce mois. Une enquête que vous pourriez ordonner nous satisferait car elle ne serait que l'affirmation de notre dire. Nous espérons que vous voudrez bien vous occuper de notre demande.**<sup>124</sup>

Malgré ces protestations, c'est bien sur la place Carnot que se déroule la XXIVe Fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique. La mise à disposition du stand de la Terrasse pour le concours de tir des fêtes de gymnastique a également été demandée. Il s'agit en effet de l'un des exercices les plus importants et il présente un intérêt du point de vue de la défense du territoire.

Félix Faure a été en 1881 président de l'Union des sociétés de gymnastique, « quelque chose comme premier gymnaste de France »<sup>125</sup> et c'est la seconde fois qu'il assiste à une fête fédérale depuis son élection.

L'emplacement consacré aux fêtes de gymnastiques place Carnot mesure près de 15 000m<sup>2</sup>. La place est noire de monde et les toits des maisons alentours ressemblent à de véritables fourmilières. Plus de 50 000 personnes entourent le terrain, un record selon le journaliste du *Journal*.<sup>126</sup>

Le président arrive sur les lieux à 15 h 15 et prend place dans la tribune d'honneur. Commence alors le défilé des 135 Sociétés de gymnastique représentant près de 1 800 gymnastes. Des décorations sont distribuées puis les gymnastes effectuent un exercice d'ensemble à la fin duquel le président donnera lui-même le signal des applaudissements. Il est vrai que le spectacle de 2 000 gymnastes est imposant.

Félix Faure descend ensuite au centre de la place, vraisemblablement pour prononcer un discours. Mais un moniteur donne alors l'ordre aux gymnastes de se rassembler. Les gymnastes fondent alors sur le président et se précipitent sur lui en poussant des vivats et en jetant leurs casquettes en l'air. « Ils le fêtent, l'acclament, l'embrassent presque ! »<sup>127</sup> La confusion est à son comble et les personnes présentes constatent le désarroi des responsables du protocole :

**Il nous souvient de Vatel, le légendaire cuisinier officiel, qui se passa son épée à travers le ventre pour n'avoir pu à temps servir le dîner royal. Et nous craignons**

<sup>124</sup> AMSE, 5R5, *Lettre de commerçants au maire, 10/05/1898*

<sup>125</sup> AMSE, 5R6, *Le journal de Roanne, 2/06/1898*

<sup>126</sup> Idem, *Le Journal* (Paris), 31/05/1898

<sup>127</sup> Idem, *Le Stéphanois, 01/06/1898*

**de voir M. Mollard [le représentant du protocole] tirer du fourreau son arme fidèle pour ne pas survivre à cette horrible vision du protocole méconnu et bafoué !<sup>128</sup>**

M. Hennion, chef de la brigade de l'Elysée regarde curieusement la scène. Sa figure s'éclaire ensuite d'un sourire plutôt sceptique avant qu'il ne lance : « Bah ! il n'y a qu'à laisser faire, ça ne risque rien : le président est là chez lui ! »<sup>129</sup> En effet, ni le président, ni l'amiral Besnard ne manifestent la moindre agitation ou le plus petit signe d'inquiétude, ce qui vaut ces mots au journaliste du *Mémorial de la Loire* : « il n'y a donc pas le moindre anarchiste parmi ces gymnastes ! »<sup>130</sup>

Le ministre de l'Intérieur a mis 12 médailles à disposition pour les lauréats du concours de gym, alors que le comité d'organisation des Fêtes fédérales de gymnastique a demandé une récompense du président qui lui accorde un objet d'art.

Avant sa visite à Saint-Étienne, le comité permanent d'Union des sociétés de gymnastique a adressé une lettre au président. En effet, le grand élan qui a suivi le désastre de 1870-71 s'affaiblit : la France compte 863 sociétés pour 30 000 membres contre 5 547 sociétés et 545 000 membres en Allemagne ! La situation des sociétés de gym est la même que celles des sociétés de tir et d'instruction militaire, c'est-à-dire les associations qui ont pour but de préparer les jeunes gens à leurs obligations de soldat. L'initiative privée ne peut suffire si elle n'est pas soutenue par les pouvoirs publics. La préparation à la vie militaire avant l'incorporation dans l'armée est le seul moyen d'amener une réduction de durée du séjour sous les drapeaux.<sup>131</sup> C'est pourquoi une importance toute particulière est donnée à ces fêtes.

Après que le président ait réussi à se dégager de la foule, le cortège se rend chez M. Villard, un passementier résidant rue Paul Bert.

La maison, de modeste apparence, se situe au 32 rue Paul Bert. L'atelier se situe au premier étage, et est « grand comme un mouchoir de poche ».<sup>132</sup> Il se compose de la salle de tissage, d'une pièce formant la salle à manger, d'une chambre et d'une cuisine. M. Villard est propriétaire de trois métiers à tisser.

Son atelier marche à l'aide de l'électricité qui est apportée par les fils d'une usine distante de 13km. Il existe près de 2 500 ateliers de ce genre à Saint-Étienne. Clotilde Dissard souligne dans le journal *La Fronde* que ces ateliers familiaux présentent certains avantages par rapport à un emploi dans une usine :

**« La femme peut travailler chez elle, tout en soignant son ménage, tout en surveillant ses enfants [...], des habitudes d'épargne et un sentiment de prévoyance apparaissent chez l'ouvrier et sa famille [...], le chômage est moins à craindre car moins pénible à supporter et la stabilité du travail est plus grande [...], les ouvriers s'estiment plus libres car non assujettis aux entrées et aux sorties à heure fixes... »<sup>133</sup>**

<sup>128</sup> *Ibidem*

<sup>129</sup> *Ibidem*

<sup>130</sup> *Idem, Mémorial de la Loire, 31/05/1898*

<sup>131</sup> *Idem, Le Matin, (Paris), 28/05/1898*

<sup>132</sup> *Idem, Le journal, (Paris), 31/05/1898*

<sup>133</sup> *Idem, La Fronde, 17/06/1898*

Cependant, elle précise immédiatement que « les salaires sont moindres que ceux donnés à l'usine pour un travail équivalent. La concurrence entre ouvriers est très vive, il n'y a pas suffisamment d'ouvrage pour tous, et la main d'œuvre étrangère s'offrant à des prix inférieurs, fait qu'elle est trop souvent préférée par les patrons. »<sup>134</sup>

Le ménage reçoit le président avec une joie démonstrative. Le chef de l'Etat demande des détails. Saint-Étienne dispose de 14 000 à 15 000 métiers. Selon l'importance de la maisonnée, le nombre de métiers varie. La force motrice à domicile se paie environ 10 francs par mois et par métier. Généralement, le père de famille est chef d'atelier et « barre » avec ses fils, c'est-à-dire qu'il s'occupe de la conduite du métier, alors que les femmes et les filles « bobinent, ourdissent, dévident, échantillonnent les soies. »<sup>135</sup>

Félix Faure remercie M. Villard et, après que celui-ci lui ait demandé de prendre quelques minutes de son précieux temps, passe dans la pièce voisine afin de serrer la main des membres de sa famille et des amis réunis pour l'occasion.

La fille de l'épicière de la rue Paul Bert profite elle de la visite de Félix Faure chez M. Villard pour souhaiter sa fête au chef de l'Etat. Car le 30 mai est le jour de la Saint Félix !

A 16 h 55, le président rentre à l'Hôtel de Ville et reçoit diverses sociétés. La distribution de décorations qui y est organisée prend plus de temps que prévu et le président ne réapparaît qu'à 18 h 20 pour se rendre au banquet à l'usine Mimard et Blachon.

Sur le trajet, la foule est extrêmement dense. La salle du banquet est superbement décorée de faisceaux, draperies, écussons, plantes et fleurs et mesure 120 mètres de long pour 30 de large. « Il y a huit jours à peine, le hall était encombré de plus de 10 000 fusils, de vélocipèdes, de cors de chasse et de lanternes. On a tout déménagé, au prix de quels efforts ! Et c'est maintenant la plus belle salle qu'on puisse souhaiter, haute, vaste, gaie [...] »<sup>136</sup> Le banquet, offert par l'Union des chambres syndicales de Saint-Étienne et servi par la maison Watebled de Lyon compte plus de 550 couverts et le menu, particulièrement cher, se compose comme suit :

- Crème de volaille
- Petits pains à la Rossini
- Truites du lac de Montrachet
- Selle de renne à la Talleyrand
- Timbales Nantua
- Granits au Grand Marnier
- Asperges sauce mousseline
- Faisans de volière truffé
- Pâté de foie gras de Strasbourg
- Salade Isabelle
- Glace Stéphanoise
- Dessert

---

<sup>134</sup> Ibidem

<sup>135</sup> Idem, *Le journal des débats*, 01/06/1898

<sup>136</sup> Ibidem

Vins : Chénas en carafe, Madère, Mouton Rotschild 1883, Chambertin, Champagne Louis Roederer

Pendant le dîner, un concert est donné par la musique du 16<sup>ème</sup> d'infanterie.

Au cours du banquet, la question des industries de la région est évoquée. On parle d'exportations, de l'état qualifié de « déplorable » des voies navigables, des accords signés avec les Etats-Unis... M. de Montgolfier souligne notamment sa volonté de protéger l'industrie du ruban. Il demande donc l'obtention par le gouvernement d'une réduction des droits d'entrée en Russie et aux Etats-Unis et une modification de la taxation en Allemagne et en Autriche qui aboutirait à une situation plus équitable. Il souhaite également un abaissement des tarifs des transports pour la métallurgie car la région stéphanoise souffre de la concurrence de régions du Nord et de l'Est du pays.

Dans un registre différent, M. de Montgolfier rappelle que ce jour est celui de la Saint Félix avant de la lui souhaiter :

***Aujourd'hui est le jour de votre fête, nous sommes heureux d'être les premiers à vous la souhaiter. Vous nous excuserez si nous suivons ainsi nos anciennes traditions : nous plaçant sous la protection de votre saint patron, nous prions Dieu pour votre santé, la santé de votre famille et pour ce qui vous est cher, avant tout, la grandeur et la prospérité de la France.***<sup>137</sup>

Malgré la qualité du dîner et les nombreuses questions soulevées, le banquet est vite expédié par le président car il est attendu pour la représentation de gala. Félix Faure profite tout de même de l'occasion pour inviter les industriels stéphanois à se préparer pour l'exposition universelle de 1900 qui aura lieu à Paris.

***Le discours du président est salué par des vivats enthousiastes auxquels répondent ceux de la foule massée de plus en plus compacte sur le cours Fauriel, aux abords de la salle. [...] Tout le long du trajet de l'usine Mimard et Blachon au Grand Théâtre où a lieu la représentation de gala, le coup d'œil est splendide. De dix mètres en dix mètres des arcs lumineux, des rampes de lampes électriques ont été dressées qui donnent au cours Fauriel et aux rues traversées par le cortège un aspect vraiment féérique.***<sup>138</sup>

Sont prévus lors de la soirée de gala, quelques actes d'opéra par des membres de la troupe lyrique de Saint-Étienne avec un intermède d'assaut d'armes. M. Rue, de l'école d'escrime française et familier du président, participe à cet assaut d'arme. Quelques « broderies des incomparables comédiens de la Comédie »<sup>139</sup> ont été sollicitées et les hymnes français et russe devraient être interprétés.

A l'époque, les droits des auteurs et compositeurs étaient déjà protégés, comme en témoigne cette lettre de M. Merley de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de Saint-Étienne adressée à M. Chavanon :

***Pour la représentation de gala qui sera donnée au théâtre à l'occasion de la présence à Saint-Étienne du président de la République, j'ai l'honneur de vous informer qu'il sera dû à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques dont***

<sup>137</sup> *Idem, Le Journal (Paris), 31/05/1898*

<sup>138</sup> *Idem, Mémorial de la Loire, 31/05/1898*

<sup>139</sup> AMSE, 5R5, Lettre de J. Desgeorges à J. Claretie, 03/05/1898,

**je suis le correspondant principal : 1. Un droit en argent de 6% sur le total brut des sommes qui seront déboursées par la ville pour cette représentation plus un droit fixe de 4 francs pour tout fragment tiré d'une œuvre dramatique ou lyrique chantée en intermède. 2. Un droit en billets qui est réglé comme suit, savoir six fauteuils d'orchestre dont deux pour MM. Merley et Berthollet correspondants de la Société des auteurs et quatre qu'ils peuvent céder. Néanmoins, à cause de la circonstance, je ne réclame que deux fauteuils, le n°51 pour M. Berthollet et le n°53 pour moi. Par son traité du 8 juillet 1897 M. Poncet est responsable vis-à-vis des auteurs de toute représentation donnée au théâtre par tout autre directeur ou société. Je l'ai donc prié de vous transmettre ma demande du paiement des droits ci-dessus. En conséquence, veuillez bien donner les ordres nécessaires pour que le droit en argent me soit payé directement ou par l'entremise de M. Poncet dès qu'on connaîtra le total des sommes déboursées ou à déboursier, mais tout d'abord je vous prie d'avoir l'obligeance de me faire remettre le plus tôt possible les coupons des deux fauteuils n° 51 et 53 ci-dessus désignés.**<sup>140</sup>

M. Tardieu, président du cercle d'escrime de Saint-Étienne, se charge d'organiser les jeux avec les professeurs de la ville. Chaque jeu durera 10 minutes et le lieutenant colonel Dérué et Rue feront le troisième et dernier jeu. L'assaut d'arme durera ainsi 30 minutes. Dérué et Rue, présents à Saint-Étienne dès le 29 mai, demandent à accéder partout où auront lieu les fêtes présidentielles.

Le président arrive à 21 h 30 et s'installe dans la loge du préfet. Il est immédiatement ovationné par les quelques privilégiés ayant la chance d'assister au spectacle. La représentation connaît également un franc succès. Au programme<sup>141</sup>, *L'autre motif* de Pailleron, des monologues interprétés par Mlle du Minil, *Les Noces de Jeanette* avec le baryton Delvoye et les chanteuses Mlles Leclercq et Verty, les *Danses Bohémiennes* de Bizet par l'association symphonique et le spectacle d'escrime, ce sport n'ayant aucun secret pour Félix Faure, qui se déroule finalement sans le colonel Dérué, retenu à la dernière minute.

Les applaudissements de la foule continuent longtemps après la fermeture du rideau et le président fini par quitter la salle à 22 h 40 au milieu d'une nouvelle ovation retentissante.

La foule est toujours aussi nombreuse le long du trajet amenant le président à la gare, et ceci malgré la pluie fine qui commence à tomber. Avant de monter dans son wagon, le chef de l'Etat sert de nombreuses mains.

**Puis le train s'enfonce dans la nuit, doucement et en silence, alors que l'on distingue encore par la portière sa haute silhouette et que sa main fait signe d'adieu à la ville. Le président doit encore repenser à ce qu'il a dit plus tôt : « décidément, Saint-Étienne est une ville bon- enfant », ce qui diffère de l'image présentée en haut-lieu comme foyer de toutes les révoltes et de toutes les agitations.**<sup>142</sup>

Soulignons que M. Ruel, chargé de la direction des trains et de toute l'organisation des voyages présidentiels sur la ligne PLM a rempli ici ses fonctions pour la première fois, suite

<sup>140</sup> *Idem, Lettre de F. Merley au maire, 23/05/1898*

<sup>141</sup> Cf. Annexe 5

<sup>142</sup> *AMSE, 5R6, Le Stéphanois, 01/06/1898*

au départ à la retraite de M. de Lamolère. « Nous ne pouvons lui faire de meilleur éloge qu'en déclarant que personne ne s'est aperçu du changement de titulaire. »<sup>143</sup>

Félix Faure arrive à Paris le lendemain à 9 h 45. Il est salué par le préfet de la Seine et le préfet de police. Il se dirige vers la locomotive en compagnie de M. Noblemaire, directeur de la compagnie PLM et félicite le mécanicien, le remerciant de sa conduite et de son exactitude. Il remercie ensuite le haut personnel de la compagnie et se rend immédiatement à l'Élysée.

Ainsi, le président se livre au cours de ces deux jours à un véritable marathon à la découverte de Saint-Étienne et de ses habitants. La presse, y compris étrangère, ne manquera pas d'en faire échos.

---

<sup>143</sup> Idem, *Le Journal* (Paris), 31/05/1898

## III. Une visite qui ne laisse pas indifférent

### A- Une ville en fête

Si les autorités souhaitaient une organisation sans faille pour la venue du président, elles voulaient également que les Stéphanois lui réservent un accueil digne de son rang. La municipalité avait d'ailleurs rédigé un appel à la mobilisation pour l'occasion.<sup>144</sup>

La grande majorité des observateurs s'accorde à dire que l'accueil réservé au chef de l'Etat par les Stéphanois fut des plus chaleureux. La population était au rendez-vous, chaque instant plus nombreuse, massée le long du trajet emprunté par le président<sup>145</sup> et ne cessant de l'acclamer aux cris de « Vive Félix Faure ! Vive le Président ! » mais aussi des « Vive la République ! » et de nombreux « Vive l'armée ! » à destination du chef de l'Etat mais aussi des officiers qui l'accompagnent. De rares « À bas Zola ! » viennent aussi témoigner du contexte dans lequel se trouve alors la France.

La foule est si nombreuse sur le parcours du président que les rues semblent parfois trop étroites pour laisser passer le cortège:

***Les rues de Saint-Étienne sont très longues, il en est une de huit kilomètres, mais presque toutes sont très étroites, ne laissant qu'un tout petit espace entre le cortège et les spectateurs. Sans les soldats formant la haie, M. Félix Faure pourrait donner la main aux Stéphanois.***<sup>146</sup>

Un journaliste du *Journal* déclare même qu'il a tout d'abord été bloqué au télégraphe à cause de la foule et qu'il n'a ensuite pas pu regagner son hôtel, tant les rues étaient encombrées!<sup>147</sup>

L'accueil réservé par Saint-Étienne à Félix Faure semble quelque peu surprendre les journalistes : l'image de la ville véhiculée dans le pays est liée à l'extraction du charbon. Sa réputation est celle d'une ville noire, triste et sombre « laissant un voile de deuil sur les maisons »<sup>148</sup>. Cette représentation entre donc en complète contradiction avec les couleurs revêtues par la ville et la joie et l'enthousiasme de ses habitants. Cette idée d'incompatibilité entre une ville noire et la joie de ses habitants transparaît régulièrement dans les journaux, comme ici dans *Le Figaro* : « Malgré la réputation de Saint-Étienne comme ville sombre et triste, les Stéphanois acclament le président, l'applaudissent bruyamment ce qui semble

<sup>144</sup> Cf. Annexe 6

<sup>145</sup> Cf. Annexe 7

<sup>146</sup> *AMSE, 5R6, Le Figaro, 30/05/1898*

<sup>147</sup> *Idem, Le Journal (Paris), 30/05/1898*

<sup>148</sup> *Idem, Le Figaro, 30/05/1898*

satisfaire le chef de l'Etat », avant que le journaliste n'ajoute : « A côté de son visage tous les portraits de lui qu'on voit dans la ville semblent navrés. »<sup>149</sup>

Les Stéphanois eux-mêmes sont conscients de cette image qui leur colle à la peau et du fait que la réception haute en couleur qu'ils ont réservé au chef de l'Etat puisse surprendre :

**Constatons le fait et félicitons-nous en : on avait dit de notre ville et de ses habitants tant et tant de mal ! Vilain pays, disaient les uns ; population rebelle à toute autorité, affirmaient les autres. Voyez pourtant : cette ville s'est faite gaie autant qu'une autre, cette population a fait, au premier magistrat de la nation un accueil tel qu'il n'en avait point encore reçu de semblable. Lui-même l'a déclaré, et ses paroles, confirmées par toutes les personnalités qui l'accompagnent aujourd'hui chez nous et qui le suivirent auparavant aux quatre coins de la France, sont assurément pour nous plaire.**<sup>150</sup>

Car, outre son image de ville noire, c'est celle d'une population rebelle, révolutionnaire et donc hostile au gouvernement qui était véhiculée. Et c'est cette réputation qui aurait, selon certains, privé Saint-Étienne de visites présidentielles : « la ville de Saint-Étienne a longtemps été boudée par les chefs d'Etat successifs, parce qu'on lui prêtait une réputation qu'elle ne mérite pas. Pourtant, les Stéphanois, en nombre considérable, contribuent pour une grande part à l'éclat des fêtes. » Avant d'ajouter : « mais la forte affluence est aussi due au très grand nombre de voisins et d'étrangers venus d'un peu partout. »<sup>151</sup>

En effet, on estime qu'en deux jours, 150 000 visiteurs sont arrivés par train dans la cité forézienne, doublant ainsi la population de la ville ! Le vendredi précédent la venue de Félix Faure, 40 000 billets de train à destination de Saint-Étienne avaient été vendus dans les gares lyonnaises et deux cents trains seraient arrivés de Lyon le 29 mai. La compagnie PLM a même dû appeler 400 employés auxiliaires supplémentaires, entraînant cette description assez surréaliste du journaliste de *L'Echo de Paris* :

**[Les 400 employés auxiliaires] campent dans 100 wagons de marchandise alignés bout à bout dans la gare et aux alentours sur 6 ou 700 mètres de longueur ! Ils font leur popote sur le quai au moyen de foyers improvisés. Les feux, le va-et-vient, les transports, le bruit, les rires et le travail produisent un effet amusant : celui d'un énorme campement de bohémiens !**<sup>152</sup>

L'organisation des gares stéphanoises, notamment celle de la gare de Chateaucieux, a été modifiée afin de faciliter le déplacement des visiteurs et d'empêcher au maximum les confusions.<sup>153</sup> Depuis trois semaines, les chambres de tous les hôtels et de toutes les maisons meublées de la ville ont été louées.

Signalons que la visite de Félix Faure à Saint-Étienne a lieu un dimanche et un lundi de Pentecôte. Ceci peut contribuer à expliquer pourquoi tant de monde a pu se déplacer pour l'occasion. Outre le fait que les gens ne travaillent pas ces deux journées, l'utilisation d'un

<sup>149</sup> Ibidem

<sup>150</sup> Idem, *Le Mémorial de la Loire*, 31/05/1898

<sup>151</sup> Idem, *Le Mémorial de la Loire*, 30/05/1898

<sup>152</sup> Idem, *L'Echo de Paris*

<sup>153</sup> Cf. Annexe 8



jour férié est le « moyen d'intégrer la visite présidentielle dans une temporalité qui est déjà ordinairement celle de l'exception, du temps libre, du laisser aller et de la fête. »<sup>154</sup>

Cependant, l'afflux de visiteurs et la participation massive des Stéphanois ne vont pas sans poser quelques problèmes. L'avis général des journalistes, mais aussi de quelques Stéphanois et personnalités de la ville et du département, est que la densité de population dans la grande artère était beaucoup trop importante. Cette situation s'explique par le fait que la majorité des animations et des festivités y était concentrée, alors que les quartiers populaires étaient quant à eux complètement désertés. Ceci vaudra quelques critiques à la municipalité, « non inspirée par le principe de décentralisation ».

Quelques témoignages critiquent également la qualité de l'accueil fait au président<sup>155</sup>: *L'Aurore*, journal de Clemenceau, hostile à Félix Faure, évoque un « enthousiasme médiocre malgré une affiche lyrique de la municipalité », cet appel n'ayant, selon le journal, pas été entendu. « En dehors de deux arcs de triomphe inédits, la décoration est plutôt maigre et la foule reste indifférente sur le passage de "l'ancien copain qui a réussi" »<sup>156</sup>

Ces critiques touchent aussi la décoration, de piètre qualité selon certains, et les journalistes s'en prennent à la ville elle-même, accusée de n'avoir cherché qu'à camoufler sa tristesse et sa laideur derrière des drapeaux et des faisceaux :

***Toutes les fêtes qu'on, donne en l'honneur du président de la République, toutes ces réjouissances, ces illuminations, ces guirlandes, ces drapeaux qu'on a prodigués ne nous ont pas empêchés, dès le premier jour, de nous apercevoir que Saint-Étienne est une ville sans grâce et sans beauté. Pas un de ces monuments anciens qui soit les titres de noblesse des cités. Des rues monotones bordées des mêmes maisons sans architecture, hautes façades lisses, percées de trous qui sont des portes et des fenêtres. Même la banlieue avoisinante n'a pas un sourire.***<sup>157</sup>

Même si toutes les critiques ne sont pas aussi sévères, certaines tendent à nuancer la beauté et l'originalité des décorations, un journaliste du *Stéphanois*<sup>158</sup> écrivant que l'artère centrale était effectivement resplendissante de lumière mais, malgré tout, aucune surprise n'était au rendez-vous : « C'étaient toujours les mêmes arceaux insipides !... » D'où un certain ennui selon lui malgré les étalages originaux des magasins. Ce même journaliste souligne tout de même de nombreuses initiatives de bon goût, dont la beauté de la place Marengo, mais déplore l'impossibilité de s'arrêter à cause du flot et se demande suite à cette constatation si les marchands ont pour l'occasion réussi à faire beaucoup d'affaires.

Mais de façon plus globale, les efforts fournis par la ville et ses habitants pour la décoration de Saint-Étienne sont salués par la presse, certains journalistes étant parfois, à l'inverse, quelque peu excessifs dans leur enthousiasme :

***Saint-Étienne a présenté pendant deux jours le spectacle peu ordinaire d'une grande cité travailleuse métamorphosée en un Eden féérique, pavoisée***

<sup>154</sup> N. MARIOT, op. cit., p.203

<sup>155</sup> Il est utile de souligner ici que la majorité de ces commentaires proviennent de journaux de courants politiques opposés à Félix Faure.

<sup>156</sup> AMSE, 5R6, *L'Aurore*, 01/06/1898

<sup>157</sup> *Idem, Le journal des débats, 01/06/1898*

<sup>158</sup> *Idem, Le Stéphanois, 31/05/1898*

***superbement, à tel point qu'avec ses drapeaux, ses arcs de triomphe très nombreux, ses décorations multiples et variées, on peut affirmer que cette ville laborieuse et peuplée a été, de toutes celles visitées par le chef de l'Etat, celle où il a été reçu avec le plus d'éclat.***<sup>159</sup>

Municipalité, entreprises, associations, simples citoyens, tous semblent avoir voulu souligner le caractère exceptionnel de l'événement en transformant l'aspect de leur ville, la parant de drapeaux et de faisceaux, la rendant ainsi plus digne et plus apte à accueillir le chef de l'Etat, mais aussi lui témoignant de cette manière leur affection et leur attachement à la République.

Comme le souligne Nicolas Mariot, les visites présidentielles « modifient profondément l'environnement quotidien spatial, sonore et lumineux de la ville traversée [...] L'important est d'abord le fait qu'elle quitte sa physionomie coutumière pour endosser les habits de l'hommage. »<sup>160</sup>

Mais les décorations ne servent pas seulement à embellir la ville : elles créent un espace pour le président et tracent une frontière avec le temps ordinaire. Elles servent également à marquer les spécificités de la ville : sur la place Fourneyron a été élevé l'arc de triomphe de la compagnie des mines, « très original, tout entier constitué de blocs de charbon et sur lequel ont été disposés des outils de mineurs. »<sup>161</sup> Ainsi, en entrant dans la ville, on comprend que l'industrie minière occupe une large place à Saint-Étienne.

Parmi les autres arcs de triomphe qui ont été érigés, celui de la métallurgie est également particulièrement mis en avant : il se situe face au monument des combattants que doit inaugurer le président. On comprend ainsi que ces deux industries, les mines et la métallurgie, revêtent une importance toute particulière pour la ville, tout comme la rubanerie, dont l'arc de triomphe est placé sur la place de l'Hôtel de Ville.

Les sociétés d'agriculture, d'horticulture, d'alimentation, du commerce et du cycle (industrie dont Saint-Étienne est à la pointe) ont elles aussi élevé leur arc de triomphe dont l'aspect est sans cesse commenté.<sup>162</sup>

Pour de nombreux observateurs, la qualité de l'accueil réservé à Félix Faure ne serait pas uniquement due à sa seule venue :

***Ce n'est pas seulement la présence du président de la République que fête aujourd'hui la ville de Saint-Étienne. Elle fête, en même temps, le triomphe remporté aux dernières élections par le parti républicain qui expulsa les collectivistes des sièges qu'ils occupaient dans trois des quatre circonscriptions de Saint-Étienne. [...] La joie de ce succès se laisse deviner dans l'accueil très chaleureux que la population stéphanoise vient de faire au président de la République et aux trois ministres qui l'accompagnent.***<sup>163</sup>

Lors des récentes élections, les députés socialistes ont en effet perdu le siège qu'ils occupaient dans trois des quatre circonscriptions au profit des républicains modérés : M. Girodet, décédé, a été remplacé par M. Galley, républicain, et Charpentier et Pouhet,

<sup>159</sup> *Idem, La Presse industrielle, août 1898*

<sup>160</sup> N. MARIOT, op. cit., p.53

<sup>161</sup> AMSE, 5R6, *La Dépêche de l'Est*, Reims, 31/05/1898

<sup>162</sup> Cf. Annexe 9

<sup>163</sup> *AMSE, 5R6, Le Temps dans Le Mémorial de la Loire, 31/05/1898*

socialistes, ont eux été battus par les républicains Gay et Claudinon. Les huit représentants du département à la Chambre sont ainsi désormais républicains, comme la majorité. Et ce sont ces résultats qui sont soupçonnés de contribuer au succès de la visite du président :

***Ce déplacement présidentiel est intéressant au lendemain des élections. La cité stéphanoise est en fait. Et il me plaît de constater tout de suite que la journée atteste les sentiments patriotiques de tous. [...] La législature qui rend demain son dernier soupir, comprenait, pour Saint-Étienne, trois socialistes sur quatre sièges. Ils ont été délogés et remplacés par des républicains – et des républicains modérés – on conçoit que ce résultat soit pour contribuer à l'éclat des fêtes.***<sup>164</sup>

Certains journaux vont même plus loin, avançant l'idée que l'annonce de la venue du président à Saint-Étienne aurait influencée le résultat des élections. Car Félix Faure aurait promis depuis longtemps de venir à Saint-Étienne mais, comme la majorité des députés était socialiste, un tel voyage était inconcevable. Comme « la visite d'un chef de l'Etat est ici chose rarissime et extraordinaire »<sup>165</sup>, c'est la volonté des Stéphanois de le voir qui les aurait conduits à voter en faveur des républicains.

Félix Faure aurait voulu quant à lui remercier les Stéphanois de ce vote et faire en sorte, en se déplaçant dans leur ville, de mettre fin au vote socialiste. Il les inciterait à poursuivre dans cette voix en soutenant la politique des républicains.

***Les élections municipales au mois de février dernier et les élections législatives d'hier ont définitivement et pour longtemps, il faut l'espérer, assuré à Saint-Étienne toutes les garanties de paix publique et de sécurité nécessaires au développement continu de son industrie. Et je m'imagine que c'est un peu l'aurore de cette nouvelle période féconde de travail que le président va saluer aujourd'hui, en félicitant indistinctement patrons et ouvriers, tous les bons artisans de cette paix sociale.***<sup>166</sup>

Nous avons cependant vu que Félix Faure avait confirmé sa venue à Saint-Étienne dès le début de l'année 1898. Sa visite ne dépend donc pas du résultat des élections législatives qui viennent alors de se dérouler, ni même des élections municipales du mois de février. De plus, cette hypothèse liant la venue du chef de l'Etat à la victoire des républicains est irréaliste lorsque l'on voit le temps et l'organisation nécessaires à la préparation d'une telle visite. Il est néanmoins plausible que les Stéphanois mais aussi Félix Faure aient fait preuve d'un enthousiasme plus marqué lors de ce séjour grâce à la victoire des républicains aux élections législatives.

Globalement, l'accueil reçu par le chef de l'Etat a donc été jugé très positif. Félix Faure lui-même aurait été très satisfait, comme il l'a indiqué à plusieurs reprises aux personnalités du département et aux personnes l'accompagnant. Lors du banquet des foréziens, M. Chavanon a d'ailleurs déclaré que « la réception des Stéphanois avait produit le meilleur effet sur l'esprit du président qui l'a prié de remercier la population ».

Le journal *Le bon citoyen de Tarare* écrit quant à lui que « la municipalité peut être fière de l'accueil réservé au chef de l'Etat par les Stéphanois. Les fêtes ont été grandioses et tout

<sup>164</sup> *Idem, Le Gaulois dans Le Mémorial de la Loire, 31/05/1898*

<sup>165</sup> *Idem, L'Echo de Paris, 31/05/1898*

<sup>166</sup> *Idem, Le Nouvelliste de Lyon, 30/05/1898*

s'est déroulé sans incident. »<sup>167</sup> Suite à la venue du chef de l'Etat, et confirmant les propos tenus par M. Chavanon au banquet des foréziens, la municipalité a écrit :

***Aux habitants de Saint-Étienne : Vous venez de répondre avec un merveilleux empressement à l'appel que vous adressait, hier, votre municipalité. Citoyens ! au nom de la République et de la Patrie, merci ! Pendant deux jours, notre ville a donné à la France toute entière le spectacle inoubliable d'une grande cité où tous les cœurs ont battu à l'unisson, où toutes les mains se sont unies dans une fraternelle étreinte pour acclamer le chef de l'Etat. Saint-Étienne, la ville noire, la ville méconnue et trop oubliée, vient de conquérir par l'enthousiasme de son accueil, par l'ordre incomparable qui a régné dans ses rues, par la dignité d'attitude de sa population de travailleurs, l'estime universelle. Profondément ému de cette réception si chaleureuse et si sympathique, M. Félix Faure n'a pas voulu quitter nos murs sans manifester son immense satisfaction. Il a chargé le maire et la municipalité de la porter à votre connaissance. C'est une tâche dont le maire et la municipalité s'acquittent avec un légitime orgueil. Stéphanois, chers concitoyens, merci, encore merci ! Vive la République ! Vive Félix Faure ! Vive Saint-Étienne ! Le Maire, les adjoints.***<sup>168</sup>

Réciproquement, les Stéphanois gardent eux aussi pour la plupart un excellent souvenir du séjour du président dans leur ville.

***Malgré son départ, quelque chose demeure : le souvenir que l'on garde de lui, de sa bienveillance, de la bonté dont il a donné maintes preuves, de l'intérêt qu'il a montré pour toutes les questions intéressant notre pays, de ses assurances de nous aider toujours, enfin et surtout du plaisir, qu'il a maintes fois dit éprouver, d'avoir fait connaissance avec les populations stéphanoises et foréziennes.***<sup>169</sup>

Ou encore : « S'il garde, comme ce n'est pas douteux, le meilleur souvenir de son voyage à Saint-Étienne, il a conquis ici tout le monde par sa bonne grâce souriante, son affabilité, son attitude digne du premier citoyen de la République. »<sup>170</sup>

L'artiste stéphanois José Frappa s'exprime quant à lui en ces termes:

***L'oubli dans lequel les chefs des gouvernements qui se sont succédés ont pendant si longtemps laissé Saint-Étienne est réparé et il faut espérer que de notre côté nous ferons dorénavant d'avantage pour provoquer ces visites qui ne peuvent qu'être favorables à notre cité. Le panache, quoiqu'on en dise, est un important facteur de la réussite.***<sup>171</sup>

Les visiteurs aussi semblent ravis de ces journées passées à Saint-Étienne à l'occasion de la visite du président. Au cours de leur banquet, les sociétés de gymnastique par exemple expriment leur satisfaction en remerciant tout d'abord une nouvelle fois le président de sa présence lors de la XXIVe Fête fédérale, avant de s'exprimer en ces termes : « Quelle belle,

---

<sup>167</sup> Idem, *Bon citoyen de Tarare*, 05/06/1898

<sup>168</sup> *Ibidem*

<sup>169</sup> Idem, *Le Mémorial de la Loire*, 31/05/1898

<sup>170</sup> Idem, *La Loire Républicaine*, 31/05/1898

<sup>171</sup> Idem, *Le Stéphanois*, 01/06/1898

quelle éclatante, quelle réconfortante manifestation que la XXIV<sup>e</sup> Fête fédérale de Saint-Étienne ! Le public a pu assister à trois mémorables journées. »<sup>172</sup>

Il est vrai que l'enthousiasme des Stéphanois et de tous les Ligériens était déjà palpable dès l'annonce de la venue du président. Avant même son arrivée à Saint-Étienne, on pouvait s'attendre à cet accueil très positif, comme l'attestent les nombreux témoignages de sympathie envoyés au chef de l'Etat. Des anonymes mais aussi des élus ont choisi de manifester leur joie de recevoir Félix Faure mais aussi leur amour de la patrie, comme le montre cette lettre envoyée par le maire de Saint-Sixte (Loire) au chef de l'Etat :

***M. Le Président, Les circonstances de la vie se succèdent comme les flots de la mer : parmi elles il en est qui nous donnent du bonheur, du plaisir. Votre voyage, M. le président de la République, est pour nous un de ces jours de bonheur. Il n'est pas un forézien qui à l'occasion de votre voyage au chef lieu de notre département ne fasse des vœux pour que ce voyage soit heureux, il n'est pas un de nous qui ne soit fier de l'honneur que vous voulez bien nous faire en venant assister à l'inauguration d'un monument élevé en l'honneur des enfants de la Loire morts pour la défense de la Patrie. L'habile représentant du gouvernement dans notre département, l'honorable magistrat de la ville de Saint-Étienne, nos dignes sénateurs et députés sont fiers d'avoir préparé cette fête. De votre réception, la réception de l'homme éminent qui préside aux destinées de notre cher pays, de celui qui a scellé définitivement l'alliance franco-russe gage d'une paix durable. Soyez donc le bienvenu, et le jour de votre venue, de tous les villages du département les bouches s'ouvriront pour pousser les cris de Vive Monsieur Félix Faure ! Vive la République !***<sup>173</sup>

De même, le jour de son arrivée, les journaux remercient le président de venir à la rencontre des Stéphanois :

***Nous vous sommes profondément reconnaissants, Monsieur le président, d'avoir bien voulu, tout en venant célébrer ceux qui sont tombés pour la Patrie, vous rendre compte aussi des sentiments de la population stéphanoise envers la République. Les cris qui acclament en vous la personnification la plus haute du gouvernement que la France s'est librement donné, sont poussés sans contrainte, comme sans arrière-pensée.***<sup>174</sup>

Le réel enthousiasme provoqué par la venue du président, et ceci avant même qu'il ne foule le sol stéphanois peut bien entendu s'expliquer par l'attente et la frustration de n'avoir reçu aucun chef d'Etat depuis Louis Napoléon Bonaparte en 1852. Pourtant, quelques jours avant la venue du président, cette joyeuse impatience et les travaux et préparatifs entrepris pour sa venue vont susciter quelques commentaires.

En effet, des journalistes, M. Comte en tête, s'interroge sur la signification d'un tel accueil. Selon lui, les Français n'ont rien des mœurs démocratiques et continuent à « adorer l'idole après en avoir brisé la statue. »<sup>175</sup> Cette visite mettrait à nu « les sentiments

<sup>172</sup> Idem, *La Bastidienne*, Bordeaux, 1<sup>er</sup> janvier-30 juin 1898

<sup>173</sup> ADL, 1M580, *Lettre du maire de Saint-Sixte au président de la République, 18/05/1898*

<sup>174</sup> AMSE, 5R6, *La Loire Républicaine*, 29/05/1898

<sup>175</sup> Idem, *Le Signal*, 28/05/1898

profondément monarchiques de la masse »<sup>176</sup>. Il s'étonne de voir l'importance que prend la visite de Félix Faure dans l'esprit des Stéphanois, de constater le temps passé à préparer sa venue.

***On est tout surpris de constater la place énorme que tient dans l'esprit des stéphanois la visite du président. Les élections municipales, il y a quelques mois, se sont faites sur cette question. Le corps électoral craignant qu'une municipalité socialiste n'effrayât le président, a nommé des édiles d'une nuance indécise. Depuis lors, la visite présidentielle est le sujet de toutes les conversations.***<sup>177</sup>

Un journaliste belge se pose sensiblement les mêmes questions que son confrère du *Signal* : ***Le voyage de Monsieur Félix Faure à Saint-Étienne donnera lieu à beaucoup de commentaires, non seulement parce que le premier magistrat de la République s'éloigne de plus en plus des habitudes pratiquées chez nous pour les tournées de nos présidents, mais encore parce que M. Félix Faure a prononcé des paroles politiques auxquelles la rentrée parlementaire donne une valeur spéciale. Le président de la République est accompagné maintenant, quand il voyage dans les départements, de tout l'appareil qui accompagnait autrefois les rois ou l'empereur. Il n'y a plus de différence, à moins qu'on ne trouve que le président reçoit encore plus d'honneurs qu'un monarque. Les compagnies de chemin de fer déplacent cinq cents employés pour son service et on a toutes les peines à nourrir dans les gares cette multitude d'auxiliaires.***<sup>178</sup>

Ainsi, à travers la question de l'accueil réservé au chef de l'Etat se pose la question de son rôle, de sa place dans les institutions de la Troisième République. Cette question sera d'autant plus d'actualité à la suite de la venue de Félix Faure à Saint-Étienne qu'un de ses discours va relancer le débat, provoquant, comme brièvement évoqué dans la seconde partie, quelques remous.

## B- L'heure du bilan

### 1- Un discours qui fait des vagues

---

Lors de son discours du 29 mai<sup>179</sup>, Félix Faure a, comme le souligne le journaliste de *L'Indépendance belge*, « prononcé des paroles politiques »<sup>180</sup>, semant le trouble quant à la fonction de président de la République. Car on le sait, le président sous la Troisième République a d'avantage le rôle d'un souverain, d'un maître de cérémonie, possédant une charge plus honorifique que décisionnelle. Il est donc soumis à une certaine neutralité

<sup>176</sup> Ibidem

<sup>177</sup> Ibidem

<sup>178</sup> Idem, *Indépendance Belge, Bruxelles, 01/06/1898*

<sup>179</sup> Cf. Annexe 10

<sup>180</sup> AMSE, 5R6, *Indépendance Belge, Bruxelles, 01/06/1898*

et n'est pas sensé s'inscrire dans le jeu des partis, se situant au-delà de toute querelle partisane et ne doit donc pas s'exprimer sur des questions de politique intérieure. C'est un personnage effacé dans le jeu institutionnel qui se cantonne à une fonction représentative.

Pourtant, lors de son discours du 29 mai, Félix Faure semble vouloir sortir de son effacement et intervenir en exprimant son avis personnel sur la politique. Lorsque, au cours du banquet offert par la mairie, le président s'apprête à prononcer son discours, « tout le monde se lève et chacun bientôt comprend qu'il ne faut pas perdre un mot du discours où, après avoir répondu aux questions purement locales, le président de la République s'adresse vraiment à la France tout entière. Jamais chef d'Etat ne s'est avancé sur le terrain politique autant que M. Félix Faure »<sup>181</sup>

« A-t-il violé la Constitution ? L'a-t-il respectée ? », c'est comme le devine le journaliste Cornély, la question qui va être discutée dans tous les journaux à la suite du discours du président à Saint-Étienne.<sup>182</sup> Pour la première fois, il s'exprime en effet sur des questions de politique, faisant très nettement allusion à la victoire des républicains aux dernières élections, entrant ainsi en conflit avec la tradition instaurée par ses prédécesseurs et, selon certains, avec la Constitution.

Félix Faure a loué « une politique raisonnée et sage, qui maintient contre les exagérations les principes sur lesquels reposent les sociétés », avant de recommander « cette continuité de vues sans laquelle on ne saurait édifier rien de solide et de durable ». Comme l'explique Charles Braibant, ce discours ne fut pas du goût de tout le monde :

***Les radicaux et les socialistes s'emparèrent des paroles du président pour les critiquer violemment et reprocher en des termes excessifs à M. Félix Faure d'être sorti de son rôle constitutionnel pour faire cause commune avec le ministère Méline accusé par eux de réaction et de cléricisme.***<sup>183</sup>

Au *Figaro* d'ajouter ironiquement : « Immédiatement, nos révolutionnaires se sont écriés : "C'est de Méline qu'il s'agit ! Le président recommande Méline ! Il a violé la Constitution". »<sup>184</sup> *Le Courrier de Cannes* appuie le chef de l'Etat en soulignant qu' « il n'y a pas de bonne politique quand le gouvernement est éphémère et il faut la certitude de durer pour tenter les grandes choses. »<sup>185</sup>

Ayant également fait valoir les avantages qu'assure l'alliance franco-russe, le président s'est vu reprocher par les socialistes de défendre le gouvernement Méline qui a scellé cette alliance, violant selon eux une nouvelle fois la Constitution.

*L'Intransigeant*, qualifié par le journal de Chartres de « journal révolutionnaire » déclarait le lundi « en se livrant à une apologie effrénée de la politique du ministère Méline, Félix Faure a violé la Constitution [...], qu'il y prenne garde ; la crise ministérielle imminente pourrait bien se transformer en crise présidentielle », expliquant que Méline pourrait être interrogé sur la violation de la Constitution et non sur la politique générale à la rentrée parlementaire.<sup>186</sup>

<sup>181</sup> Idem, *Le Figaro*, 30/05/1898

<sup>182</sup> Idem, *Le Figaro*, 31/05/1898

<sup>183</sup> C. BRAIBANT, *op. cit.*, p.121, à partir des notes de M. le Gall, directeur de cabinet du président

<sup>184</sup> AMSE, 5R6, *Le Figaro*, 31/05/1898

<sup>185</sup> Idem, *Courrier de Cannes*, 02/06/1898

<sup>186</sup> Idem, *Le Journal de Chartres*, 02/06/1898

Selon le journal *L'autorité*<sup>187</sup> également, Félix Faure est sorti de la légalité constitutionnelle en se réjouissant publiquement du succès remporté par le cabinet Méline aux élections générales : « les Français ont confiance dans une politique raisonnée et sage ». Cette déclaration ne conviendrait pas au rôle assigné au chef de l'Etat. Mais le journal critique également le fond de la déclaration, écrivant que la politique de Méline n'est en aucun cas raisonnée et sage.

*La dépêche* de Toulouse fait quant à lui une observation supplémentaire : le discours au banquet de Félix Faure est également d'après ce journal « une apologie de la politique de M. Hanoteux [ministre des affaires étrangères] ce qui entraîne une confusion de pouvoirs. »<sup>188</sup>

Le journal *Liberté* choisit lui de défendre la prise de position du président. Selon lui, le discours n'était en aucun cas inconstitutionnel comme le disent les journaux hostiles au gouvernement :

***Allons nous perdre le fruit de tant d'efforts et de constance en provoquant encore des crises qui n'ont d'autre but que de satisfaire certaines ambitions personnelles ou de jeter le trouble dans les pouvoirs publics au profit de certains partis de révolution ? Telle est, en réalité, la grande et solennelle question que le discours de Saint-Étienne pose implicitement au bon sens et au patriotisme de la nouvelle chambre. C'est à ce point de vue supérieur qu'il a, à nos yeux, une importance capitale. Demain s'ouvre la législature de 1898. Tous les hommes de bonne foi à qui le suffrage universel a remis la garde et le soin des destinées de la Patrie méditeront les conseils par lesquels le président de la République vient de leur rappeler leurs grands devoirs. Il faut espérer qu'ils y puiseront des résolutions dignes des grands intérêts qui sont en leurs mains et que leur union désintéressée assurera la grandeur, le bien-être et la prospérité du pays !***<sup>189</sup>

Ce débat naissant pousse Cornély à s'interroger : « le président doit-il être le seul Français privé du droit de s'intéresser aux affaires du pays ? »<sup>190</sup>

Un journaliste du *Gaulois* analyse également le phénomène, et conclut que si ce discours a eu un écho d'autant plus vibrant c'est qu'il n'était pas attendu, prenant ainsi par surprise les journalistes.<sup>191</sup> Mais pour Charles Braibant,

***Félix Faure n'entendait pas « se solidariser » avec Méline, encore moins couvrir de son approbation certains procédés du gouvernement qu'il regrettait de voir mettre ne usage. Il ne croyait pas non plus faillir à son devoir Constitutionnel en indiquant nettement ses préférences pour la politique qu'il jugeait la plus conforme à l'esprit, aux intérêts de la nation. Il estimait n'avoir pas perdu, en entrant à l'Elysée, le droit de ne pas faire un mystère de ses opinions personnelles et ne pensait pas que pour une telle preuve de franchise et de***

---

<sup>187</sup> Idem, *L'Autorité* (Paris), 19/06/1898

<sup>188</sup> Idem, *La Dépêche* (Toulouse), 02/06/1898

<sup>189</sup> Idem, *Liberté* (Paris), 31/05/1898

<sup>190</sup> Idem, *Le Figaro*, 31/05/1898

<sup>191</sup> Idem, *Le Gaulois*, 30/05/1898



***sincérité il pût être accusé d'être infidèle à sa déclaration de Versailles de « cesser d'appartenir à un parti pour devenir l'arbitre entre tous les partis ».***<sup>192</sup>

Félix Faure n'éprouva d'ailleurs pas le besoin de se défendre.

La presse étrangère elle aussi se fait l'écho de ce discours. Dans leurs récits, les journaux étrangers<sup>193</sup> évoquant la visite du président à Saint-Étienne soulignent particulièrement l'inauguration du monument aux combattants de 1870-1871. Mais surtout, ils insistent sur le discours prononcé par le président lors du banquet du 29 mai. Dans son édition du 9 juin 1898, le *Berliner Boersen Courier*, après avoir déjà traité une première fois dès le 31 mai la venue du président à Saint-Étienne revient sur le mauvais accueil par les radicaux et les socialistes du discours de Félix Faure. Le *Frankfurter Zeitung* publie même le 1<sup>er</sup> juin une traduction en allemand de ce discours.<sup>194</sup>

Dans le *Daily News*<sup>195</sup>, on peut lire dans une analyse plus poussée que la visite de Félix Faure à Saint-Étienne marquerait en quelque sorte un « nouveau départ ». Le journal explique que Thiers n'avait pas fait de déplacement en province, que Grevy l'avait fait une fois à Cherbourg mais avait laissé le président de la Chambre ou du Sénat faire les discours, alors que Casimir-Perrier n'avait parlé que des intérêts locaux avec les autorités locales. Félix Faure se serait donc distingué en faisant « un grand discours politique ».

Les journalistes, divisés sur la question de la légalité constitutionnelle du discours du chef de l'État semblent cependant unanimes sur un point de la visite du président : le nombre trop important, voire excessif, de décorations distribuées au cours de son séjour, certains ironisant : « Quoi de plus normal finalement dans le pays du ruban ? » Pourtant, tout avait été fait par la municipalité, sur les conseils de la Présidence, pour que ces récompenses soient remises le plus rapidement possible et que les cérémonies conservent un délai raisonnable :

***Pour assurer une remise rapide, je vous serai obligé de faire établir à l'avance pour chaque endroit de distribution, des listes des personnes récompensées, en ayant soin que les noms s'y suivent dans l'ordre où celles-ci seront rangées. De même, les insignes et diplômes devront être à l'avance disposés sur une table, les rubans garnis d'une épingle, à deux branches autant que possible, et dans l'ordre des noms sur les listes.***<sup>196</sup>

Nous pouvons ici souligner l'importance des journalistes et de leur rôle. La Troisième République représente en quelque sorte « l'âge d'or du journalisme et des journalistes. »<sup>197</sup> La presse est très influente et contribue d'ailleurs grandement à unifier la France en créant par exemple une culture politique commune.

Dans le cas des visites présidentielles, ce sont les journalistes qui, par leurs articles, contribuent à dresser le bilan de celles-ci, et « décident » de sa réussite ou de son échec. C'est aussi à partir des récits publiés dans la presse que les Français se font une image du chef de l'État. Car depuis la présidence de Carnot, on trouve une trace des voyages

<sup>192</sup> C. BRAIBANT, *op. cit.*, p124

<sup>193</sup> AMSE, 5R6, *Berliner Boersen Courier*, *Berliner Tageblatt*, *Corriere di Napoli*, *Courier des Balkans* (Sofia), *L'étoile de Bruxelles*...

<sup>194</sup> Idem, *Frankfurter Zeitung*, Francfort, 01/06/1898

<sup>195</sup> Idem, *Daily News* (Londres), 31/05/1898

<sup>196</sup> ADL, 1M580, *Lettre de la Présidence au préfet de la Loire*, 26/05/1898

<sup>197</sup> R. REMOND, *op. cit.*, p.211

présidentiels dans la plupart des quotidiens nationaux et régionaux. Ces voyages font même généralement la première page, une à deux pleines pages leur sont consacrés et ils sont même souvent l'objet d'un numéro spécial<sup>198</sup>. Comme l'explique Nicolas Mariot, les journaux relatent scrupuleusement le déroulement du déplacement, retranscrivent les principaux discours officiels, dressent les listes de tous ceux qui ont été amenés à serrer la main du président et accompagnent ces récits quand ils le peuvent d'un reportage dessiné puis photographique.

Mais « peut-être plus encore que le nombre et l'étendue des reportages, c'est leur exubérance "qualitative" qui surprend »<sup>199</sup>. En effet, les uns invitent les habitants à se mobiliser à travers des titres tels que « Vive la République ! Vive Félix Faure ! »

A l'enthousiasme des uns répond cependant le dénigrement et les critiques virulentes des autres, en fonction du soutien ou non des journaux au chef de l'Etat. Car toutes les nuances politiques sont représentées et il n'existe pas vraiment de concurrence entre les journaux.

La presse locale n'est pas la seule à couvrir les visites du président : les journalistes parisiens sont nombreux à suivre ces déplacements. On apprend par exemple que dans le cas de la visite de Félix Faure à Saint-Étienne 23 journalistes sont autorisés à prendre place dans le train présidentiel et six autres à suivre le voyage par train ordinaire<sup>200</sup>.

En effet, depuis la présidence de Sadi Carnot, le train présidentiel emmène à son bord une trentaine de journalistes, représentant différents journaux. Cela conduit rapidement à la formation d'un groupe de journalistes spécialisés dans la couverture des voyages présidentiels.<sup>201</sup> Notons aussi qu'à chaque voyage participe un administrateur de l'agence Havas<sup>202</sup>. Celle-ci est la seule à pouvoir approvisionner les journaux en dépêches, leur permettant ainsi de traiter des voyages officiels sans pour autant avoir à se déplacer. Depuis les premiers voyages de Carnot une habitude s'est d'ailleurs installée : l'Elysée prend en charge le dîner et le logement des journalistes, ou oblige les autorités locales à le faire. Mais comme l'explique Nicolas Mariot, tout le monde trouve un intérêt dans de telles pratiques :

***Si les journalistes sont choyés par la Présidence, ils le sont également par les autorités locales, dont l'une des principales craintes pendant l'organisation d'un voyage présidentiel tient précisément aux éventuelles railleries de la presse parisienne. Chaque maire tient à obtenir une bonne presse, d'abord parce que celle-ci serait synonyme de réussite du voyage du point de vue élyséen, et ensuite parce que cela offrirait une publicité nationale aux actions publiques menées dans sa ville.***<sup>203</sup>

Malgré quelques critiques et l'apparition d'un débat qui fait rage dans les journaux, le bilan général de la visite du chef de l'Etat est donc positif : l'accueil fut chaleureux, la participation importante, les visiteurs nombreux, les autorités satisfaites.

<sup>198</sup> Cf. Annexe 11

<sup>199</sup> N. MARIOT, op. cit. p.40

<sup>200</sup> AMSE, 5R5, Télégramme du directeur de cabinet du président au maire, 28/05/1898

<sup>201</sup> N. MARIOT, op. cit., p.98

<sup>202</sup> L'agence Havas est l'ancêtre de l'AFP.

<sup>203</sup> N. MARIOT, op. cit. p.101

## 2- Saint-Étienne fait ses comptes

Une fois le président rentré à Paris, l'heure est au bilan à Saint-Étienne.

On remarque tout d'abord que l'importante préparation et les mesures prises pour assurer la sécurité de Félix Faure auront porté leurs fruits.

En effet, aucun incident grave n'est à signaler. Des individus suspectés d'anarchisme ont été arrêtés avant, mais aussi pendant la visite pouvant faire craindre aux autorités un éventuel incident :

**Arrestation provisoire de deux individus sans ressources paraissant suspects et ayant manifesté l'intention bien arrêtée de ce rendre ce matin même (29 mai) à Saint-Étienne. Les deux individus sont sans domicile fixe et l'un d'eux vient de sortir d'effectuer un séjour dans une maison d'arrêt. Chacun portait un couteau de poche et l'une de ces armes était absolument neuve.**<sup>204</sup>

Le 31 mai 1898, le directeur de la circonscription pénitentiaire de Saint-Étienne écrit au Préfet pour lui signaler la présence de deux anarchistes à la maison d'arrêt de Saint-Étienne, MM Morel et Chevenon, « écroués la veille en vertu d'un mandat de dépôt du procureur de la République sous l'inculpation d'affiliation à une association de malfaiteurs ».<sup>205</sup>

Ces arrestations sont pour certaines préventives, d'autres la conséquence d'infractions. En tous cas, aucun attentat, ni même aucun incident particulier d'origine anarchiste ne sera signalé au cours du séjour du président.

Les anarchistes, ou individus supposés comme tels, ne sont bien entendu pas les seuls à être arrêtés. Les brigades de sûreté de Paris ont arrêté de nombreuses personnes, la plupart étant des pickpockets avérés ou présumés. Parmi ces arrestations, certaines sont justifiées, d'autres reconnues comme abusives. Le cas d'une femme est évoqué dans *le Stéphanois* : elle aurait été arrêtée, accusée de vol sans aucune preuve. Elle se défend de tout crime, soutenant habiter le même quartier de Saint-Étienne depuis de nombreuses années. Les agents parisiens justifient leur action en disant qu'ils n'ont « pas de temps à perdre » et « agissent au moindre mouvement suspect. »<sup>206</sup>

**On ne saurait trop dire combien cette foule immense, accourue de toutes parts et qui se pressait partout, a été admirable. Pas un cri discordant, pas la moindre bousculade, pas un incident ; une joie contenue par le tact, un véritable élan de fraternité régnaient partout. On sentait qu'il s'agissait d'honorer la République et la France elle-même dans le citoyen éminent, digne d'avoir été élevé à la première magistrature du pays.**<sup>207</sup>

Rien de très sérieux ne s'est produit, même lorsque la foule est parvenue à rompre les cordons de troupe sur plusieurs points du parcours. Du coup, seul un incident minime, sans conséquence et plutôt cocasse va retenir l'attention des journalistes :

**Hier soir à 16 heures, quand le Président allait visiter le musée, la voiture de la préfecture étant arrivée sous l'arc de triomphe de l'industrie métallurgique et des cycles, un drapeau se détacha soudain du fronton et vint tomber sur la**

<sup>204</sup> ADL, 1M580

<sup>205</sup> Idem

<sup>206</sup> AMSE, 5R6, *Le Stéphanois*, 31/05/1898

<sup>207</sup> Idem, *La Loire Républicaine*, 31/05/1898

**voiture sans du reste atteindre personne. Un agent de la sûreté le ramassa et fort embarrassé le garda quelques temps sans savoir où le déposer. Enfin il finit par le porter à la poste de la Badouillère où on lui accorda sans doute l'hospitalité.**<sup>208</sup>

Dans les milieux politiques également, et notamment les milieux socialistes, aucun incident ou manifestation n'est à relever. Le commissaire spécial rapporte au préfet de la Loire dans son rapport n° 6907 les propos de son indicateur particulier socialiste suite au bilan des fêtes présidentielles dressé par les socialistes stéphanois:

**Voici l'impression produite chez les socialistes par les fêtes présidentielles : Ils trouvent que les acclamations ont été maigres et plus maigres encore les bénéfices réalisés par le commerce local qui aurait bu, d'après eux, un formidable « bouillon ». Ils font, naturellement, retomber sur la municipalité la responsabilité du fait, disant qu'on n'a pas utilisé les nombreuses sociétés de gymnastique, qui auraient pu constituer une attraction de tout premier ordre. Ils ajoutent qu'on n'a rien fait pour le commerce des quartiers excentriques, ni pour le peuple. On aurait dû, d'après eux, organiser une représentation gratuite au théâtre, donner des bals sur les places dans les quartiers ouvriers, faire des retraites aux flambeaux dans les rues sacrifiées, s'efforcer enfin de décentraliser l'intérêt, de façon à ce que le public ne se tienne pas exclusivement dans 5 ou 6 rues et sur les places centrales.**<sup>209</sup>

Mais surtout, l'indicateur ajoute : « ils font remarquer non sans raison que leur attitude a été absolument correcte », ce qu'il avait annoncé avant l'arrivée du chef de l'Etat. « Ils n'ont fait entendre aucun sifflet, aucun cri discordant sur le passage du cortège présidentiel. »<sup>210</sup>

Il explique cependant au commissaire spécial qu'ils estiment avoir été provoqués par le président en étant désignés dans un discours comme « l'ennemi » et pensent que Félix Faure a été impoli en insultant ses hôtes. L'indicateur termine donc ce rapport en observant qu'une agitation anti-présidentielle pourrait apparaître au moment des élections départementales qui ont lieu au mois de juillet 1898.

En tous cas, aucune attitude « anti-présidentielle » n'a été manifestée au cours de ces deux journées. C'est même tout l'inverse ! Le chef de l'Etat a d'ailleurs reçu de nombreux cadeaux au cours de sa visite, provenant d'industriels, d'associations ou de simples stéphanois, comme un poème patois de Pierre Duplay<sup>211</sup>.

L'artiste José Frappa propose lui aussi un souvenir au chef de l'Etat de sa visite en terre stéphanoise : on apprend dans le *Journal des débats* du 8 juillet 1898 que celui-ci a exécuté une petite toile représentant une scène du voyage de Félix Faure à Saint-Étienne : la visite de l'atelier de l'ouvrier passementier, M. Villard.<sup>212</sup> « Sur le tableau, les uniformes des officiels y forment un curieux contraste avec la simplicité du lieu ».<sup>213</sup>

<sup>208</sup> *Idem, Le Stéphanois, 31/05/1898*

<sup>209</sup> *ADL, 1M580, rapport n° 6907 du commissaire spécial au préfet de la Loire*

<sup>210</sup> *Ibidem*

<sup>211</sup> Auteur de *Clà di parlà gaga* en 1896, ouvrage dans lequel il est fait mention pour la première fois du « Gaga », le patois stéphanois.

<sup>212</sup> Cf. Annexe 12

<sup>213</sup> AMSE, 5R6, *Le Journal des débats*, 08/07/1898

Félix Faure se serait même rendu chez le peintre José Frappa alors qu'il terminait sa petite toile. « Rien dans ce tableautin de la sévère ordonnance des panneaux officiels »<sup>214</sup>, commente le journaliste. « Au contraire, il s'agit d'une simple visite à l'atelier de famille d'un ouvrier passementier ». On y constate selon lui une parfaite vérité d'attitude et les coloris sont fort agréables « ce à quoi se prêtait pourtant bien peu le cadre de la scène ». Sont représentés sur ce tableau : le général Billot, l'amiral Besnard, M. le Gall, le sénateur Raymond, M. Chavanon, le sous directeur du protocole M. Mollard et le résultat est « très vivant et très vrai, non moins intéressant surtout que les grandes scènes historiques. L'idée de cette commande est des plus heureuses ».<sup>215</sup>

Le Comité de la ligue des enfants de France, œuvre dont Mlle Lucie Faure, fille du président, est fondatrice, profite aussi de l'occasion pour remettre au président une aquarelle de M. Auguste Berthon afin qu'il la transmette à Mlle Faure.

Le préfet, avant la venue du chef de l'Etat, avait souhaité savoir si celui-ci accepterait les souvenirs offerts par des corps constitués ou des particuliers : médailles, fusils, rubans... Félix Faure avait fait savoir qu'il les accepterait à condition que ces présents aient un coût modéré.<sup>216</sup>

Le 5 juin, le directeur de cabinet de Félix Faure envoie un télégramme au préfet de la Loire au sujet de l'envoi des objets remis à Félix Faure durant son voyage.<sup>217</sup>

On apprend également que Félix Faure souhaite remercier le passementier qui lui a offert des rubans. Il demande donc une enquête sur celui-ci pour savoir quelle récompense serait appropriée. Le président souhaite aussi connaître le nom de toutes les personnes, et en particulier des enfants, qui lui ont offert des fleurs tout au long de sa visite afin de les en remercier.

M. le Gall informe d'ailleurs le préfet dans une lettre du 15 juin de l'envoi de 17 photos et 9 poupées pour les jeunes filles et enfants qui ont offert des fleurs au président.<sup>218</sup>

Le président a également profité de son voyage pour faire un don de 1 000 francs pour le bureau de bienfaisance.

Félix Faure remplit aussi les promesses faites aux enfants lors de sa visite : dès le 31 mai, le préfet écrit au maire de la part de la Présidence afin de lui demander de lui fournir au plus vite le nombre et l'établissement d'origine des enfants qui participent au voyage en chemin de fer et au goûter promis par le Président lors de sa visite à la Charité et à l'hôpital Bellevue, organisé à ses frais.

Le président informe le préfet le 3 juin que sœur Lamprière, supérieure des Hospices de la Charité, demande d'aller à Lyon avec les enfants dans le cadre de la promenade qui leur a été promise. Bien que ce ne soit « pas le meilleur lieu pour une partie de campagne », le président fait savoir qu'il est d'accord pour cette destination si les enfants souhaitent « voir la grande ville ».<sup>219</sup>

---

<sup>214</sup> Idem, *Moniteur des Arts* (Paris), 29/07/1898

<sup>215</sup> Ibidem

<sup>216</sup> ADL, 1M580, Correspondance entre le préfet de la Loire et la Présidence

<sup>217</sup> Idem, Télégramme de M. Le Gall au préfet de la Loire, 05/06/1898

<sup>218</sup> Idem, Lettre de M. le Gall au préfet de la Loire, 15/06/1898

<sup>219</sup> Idem, Lettre du président au préfet de la Loire, 03/06/1898

Le 7 juin le préfet indique à son tour à M. le Gall que les enfants de l'orphelinat du Rez iront quant à eux à Montrond « petite station thermale peu fréquentée située à 40 km de Saint-Étienne sur la ligne de Roanne. »<sup>220</sup> Cette destination a été choisie par le maire pour la facilité d'organisation du déplacement et les avantages que procure la campagne.

Au cours de leur excursion, les enfants déjeuneront de rosbif au madère, pommes de terre nouvelles, fritures de la Loire, d'un dessert et de fraises et auront droit à un goûter à base de jambon, le tout pour 1,50 F par tête. En outre, un quart de litre de vin est mentionné, sans doute pour les accompagnateurs... Le directeur des eaux de Montrond devrait quant à lui offrir de l'eau minérale. Le directeur de l'orphelinat du Rez explique également que l'offre du directeur de la compagnie des tramways électriques pour le transport de l'orphelinat à la gare est trop chère (50 F pour 5 voitures) et qu'il préfère donc que le trajet, bien que relativement long, soit effectué à pieds.<sup>221</sup>

Les enfants de l'orphelinat seront conduits à Montrond en deux temps : les jeunes filles dès le lendemain (jeudi 16 juin 1898) et les jeunes garçons le jeudi suivant.<sup>222</sup> Les garçons des Hospices se rendront quant à eux à Lyon le jeudi 23 et les filles le vendredi 24 juin.

Le 10 juin, le cabinet du préfet envoie au maire de Saint-Étienne la somme de 300 F à répartir entre les Hospices de la Charité et l'Orphelinat du Rez pour les frais du goûter. On apprend par la suite dans une lettre de M. Chavanon que 173 F ont été remis aux 193 enfants de l'orphelinat et 127 F aux 142 enfants des hospices.

Une fois les dernières dépenses liées à la visite du chef de l'Etat réglées, il est tant pour la municipalité de faire ses comptes. En février 1898, l'ensemble des frais pour la venue du président était estimé entre 110 000 et 120 000 F. Lors de sa séance du 29 juillet 1898, le Conseil municipal annonce que le montant total des dépenses s'élève finalement à 118 520 F, ceci sans compter les 6 000 F votés au bureau de bienfaisance pour la distribution de secours aux indigents.

Les principales dépenses se rapportent aux travaux de la grande salle des fêtes, du péristyle et des couloirs de l'Hôtel de Ville, à la construction des arcs de triomphe élevés directement par la ville ou subventionnés par elle (une subvention de 1 000 F avait par exemple été accordée par la mairie à la société de l'agriculture, de l'industrie, des sciences des arts et belles lettres pour l'arc de triomphe élevé près du viaduc, rue de Roanne), aux frais de confection des drapeaux, aux illuminations et décorations des rues et places publiques, au banquet et frais de voitures...

Le service de la voirie a dépensé 34 000 F, alors que celui de l'architecture a utilisé 51 000 F sur les 56 000 qui lui étaient alloués. Des courriers entre le maire et le préfet indiquent par exemple les travaux à faire à la préfecture en vue de la visite du Président. Un rapport est effectué par le Conseil général en janvier 1898 et les architectes de la ville et du département sont mis en relation pour examiner les travaux de réparation et l'appropriation possible que la ville pourrait en faire par la suite.<sup>223</sup> La possibilité de prise en charge financière de ces travaux par la ville est évaluée à 19 500 F.<sup>224</sup>

<sup>220</sup> Idem, Lettre du préfet à M. le Gall, 07/06/1898

<sup>221</sup> AMSE, 5R5, Lettre du directeur de l'orphelinat du Rez au maire de Saint-Étienne, 14/06/1898,

<sup>222</sup> ADL, 1M580, Lettre du maire au préfet de la Loire, 15/06/1898

<sup>223</sup> Le bâtiment de la préfecture est alors en cours de construction. Ses services sont pour l'instant logés à l'Hôtel de Ville.

<sup>224</sup> AMSE, 5R5

Certains investissements peuvent cependant s'avérer risqués : on apprend par exemple dans une lettre du 28 mai de la Compagnie électrique Edison de Saint-Étienne au maire que les compagnies d'assurance refusent de couvrir les risques d'incendie de l'arc de triomphe de la place de l'Hôtel de Ville, car les sinistres pourraient atteindre 20 000 F en cas d'orage ou d'humidité.<sup>225</sup> On apprend également dans ce courrier que certaines installations électriques ont été faites à titre gracieux par la Compagnie. Ainsi, des entreprises stéphanoises offrent parfois bénévolement leur concours afin de contribuer à l'éclat des fêtes et de prendre part à leur succès.

Un crédit de 60 000 F ayant déjà été voté, le maire demande le vote d'un crédit complémentaire de 57 500 F qui sera inscrit au budget additionnel de l'année. Cette proposition est acceptée par le Conseil municipal.

Le maire profite par ailleurs de cette séance pour qualifier les fêtes de « réussite ». Il répond ainsi au conseiller Ledin qui critique l'organisation des fêtes et notamment le fait qu'elles n'étaient pas assez décentralisées. Le maire refuse alors que l'on puisse être trop critique envers l'organisation et tient à rappeler que « les fêtes étaient splendides et que l'accueil fut excellent ».<sup>226</sup>

Ainsi, personne ne semble être resté indifférent à la visite du chef de l'Etat. Que l'on soit plutôt critique ou satisfait, chacun à son mot à dire sur les deux journées passées par Félix Faure à Saint-Étienne.

---

<sup>225</sup> Idem

<sup>226</sup> Idem

## Conclusion

Félix Faure est rentré à Paris. Les drapeaux ont quitté les fenêtres. Les Stéphanois sont retournés au travail. Ces deux jours du mois de mai 1898 ont constitué une parenthèse dans la vie de Saint-Étienne. La ville a fêté le président, l'a acclamé et lui a témoigné son attachement à la République.

Les mois de préparation minutieuse ont permis à cette visite de se dérouler sans accroc. Malgré quelques critiques inévitables, ce voyage est considéré comme un succès. Félix Faure a conquis le cœur des Stéphanois qui conservent précieusement le souvenir de son passage dans leur ville et le président, ravi de cet accueil, espère avoir touché à la France toute entière.

Depuis l'Élysée, les services de la Présidence préparent sans doute déjà son prochain déplacement alors que Saint-Étienne espère avoir bientôt la chance d'accueillir une nouvelle visite présidentielle.



# Annexes

## Annexe 1

Délibération du Conseil municipal de Saint-Étienne

autorisant l'invitation du président de la République les 29 et 30 mai 1898

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

ADL, 1M580,

Extrait des registres des délibérations du Conseil municipal de Saint-Étienne,  
séance du 19/11/1897

## Annexe 2

Déplacements du président à travers les rues de Saint-Étienne

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

Itinéraire reproduit par mes soins sur un plan actuel de Saint-Étienne

## Annexe 3

Programme officiel de la visite et des festivités

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

AMSE, 5R5

## Annexe 4

Composition du cortège

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

AMSE, 5R5

## Annexe 5

Programme de la soirée de gala

!\\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. !\\

Extrait du Récit illustré du voyage présidentiel par Paul Belon et Paul Gers

Médiathèque de Saint-Étienne

## Annexe 6

Appel à la mobilisation des Stéphanois

!\\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. !\\

AMSE, 5R5

## Annexe 7

La population venue en masse pour apercevoir le président

!\\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. !\\

Photos extraites du Récit illustré du voyage présidentiel par Paul Belon et Paul Gers

Médiathèque de Saint-Étienne

## Annexe 8

L'organisation de la gare de Chateaucieux modifiée afin de mieux accueillir les nombreux visiteurs

!\\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. !\\

ADL, 1M580

## Annexe 9

Les arcs de triomphe érigés à travers la ville

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

*La presse industrielle*, août 1898, AMSE, 5R6

## Annexe 10

Discours prononcé par Félix Faure le 29 mai 1898 à Saint-Étienne

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

Extrait du Récit illustré du voyage présidentiel par Paul Belon et Paul Gers

Médiathèque de Saint-Étienne

## Annexe 11

Exemple de journaux édités spécialement à l'occasion de

la visite de Félix Faure à Saint-Étienne

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

AMSE, 5R6 (journal édité avant l'arrivée du Président)

Récit illustré du voyage présidentiel par Paul Belon et Paul Gers (édité après la visite)

Médiathèque de Saint-Étienne

## Annexe 12



Tableau réalisé par José Frappa

José FRAPPA, *Le président Félix Faure visitant l'atelier d'un ouvrier rubanier*, 1898, 79 x 89 cm

## Annexe 13

Illustrations de la visite

!!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. !!\

Sur la place de l'Hôtel de Ville

AMSE, 2 Fi 418-421

La XXIVe Fête fédérale de gymnastique

Photos extraites du Récit illustré du voyage présidentiel par Paul Belon et Paul Gers

Médiathèque de Saint-Étienne

et AMSE, 2 Fi 418-421

Au banquet offert à Félix Faure par la Chambre de commerce :

Le personnel des usines Mimard et Blachon attend le président et la salle du banquet

Anne-Catherine MARIN, *De Manufrance à Sup de Co. 100 ans de photographies*, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, Lyon, 1997, pp. 13-14

L'une des nombreuses cérémonies de décorations, ici à la gare de Chateaucieux

AMSE, 2 Fi 418-421

et AMSE, 5R6

AMSE, 5R6

AMSE, 5R6

## Annexe 14

Extraits des sept vues Lumière tournées à Saint-Étienne

à l'occasion de la venue du président

/!\ A CONSULTER SUR PLACE AU CENTRE DE DOCUMENTATION  
CONTEMPORAINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. /\

Sept vues Lumière tournées à Saint-Étienne en 1898,

Cinémathèque de Saint-Étienne, vhs 539 ou beta MAST 2065, n°918 à 924

Ces vues Lumière constituent les premiers films tournés à Saint-Étienne

Images extraites du *Bulletin du Vieux Saint-Étienne*, n°178, 1995

## Sources

### Sources manuscrites:

Archives départementales de la Loire : 1 M 580

Archives municipales de Saint-Étienne : 5R5

### Sources imprimées :

Archives municipales de Saint-Étienne : 5R6 (presse locale, départementale, nationale et étrangère de l'époque)

*Récit illustré du voyage présidentiel de Félix Faure à Saint-Étienne*, par Paul Belon et Paul Gers, 1898, médiathèque de Saint-Étienne

# Bibliographie

- AGULHON Maurice**, *Marianne au pouvoir, l'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, Histoire, 1989, 450 p.
- AGULHON Maurice**, *La République I (1880-1932)*, Paris, Hachette, Pluriel Histoire de France, 1990, 468 p.
- BERSTEIN Gisèle et Serge**, *La Troisième République, Les noms, les thèmes, les lieux*, Paris, MA éditions, Les grandes encyclopédies du monde de..., 1987, 356 p.
- BILLARD Thierry**, *Félix Faure, biographie*, Paris, Julliard, 1995, 1046 p.
- BRAIBANT Charles**, *Félix Faure à l'Élysée*, Paris, Hachette, 1963, 301 p.
- DANSETTE Adrien**, *Histoire des Présidents de la République, de Louis Napoléon Bonaparte à Vincent Auriol*, Paris, Amiot, Présence de l'histoire, 1953, 288 p.
- FOURNIAL Etienne** (dir.), *Saint-Étienne, Histoire de la ville et de ses habitants*, Roanne, Horvath, l'Hexagone, 1976, 426 p.
- GARDES Gilbert** (dir.), *Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La ville de Saint-Étienne*, Le Coteau, Horvath, 1984, 494 p.
- IHL Olivier**, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1996, 407 p.
- LECHERBONNIER Marie-France**, *Le protocole, histoire et coulisses*, Paris, Perrin, 2001, 237 p.
- MARIOT Nicolas**, *Bains de foule, les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, Socio-histoires, 2006, 351 p.
- MASSON Philippe**, *Lyon capitale éphémère et festive ; Les visites à Lyon des Présidents de la République (1900-1914)*, mémoire de fin d'études sous la direction de Bruno Benoit, soutenu à L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Université Lyon 2, 2002-2003
- MAYEUR Jean-Marie**, *La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*, Paris, Seuil, Points histoire, 1984, 445 p.
- MERLEY Jean** (dir.), *Histoire de Saint-Étienne*, Toulouse, Privat, Univers de la France, 1990, 320 p.
- MIQUEL Pierre**, *Les Rois de l'Élysée*, Paris, Fayard, 2001, 415 p.
- REMOND René**, *La République souveraine, La vie politique en France 1879-1939*, Paris, Fayard, 2002, 435 p.
- THIOLLIÈRE E.**, *Saint-Étienne et le Forez à travers les siècles*, Saint-Étienne, Banque populaire de la Loire, 1977, 219 p.
- VALODE Philippe**, *Les Présidents de la République*, Paris, De Vecchi, Focus de l'Histoire, 2005, 126 p.

## Film

*Vues Lumière tournées à Saint-Étienne en 1898*, vhs 539 ou beta MAST 2065,  
Cinémathèque de Saint-Étienne

n° 918 : *M. le président sortant de la gare*

n° 919 : *M. le président sortant de la gare : la suite du cortège*

n° 920 : *M. le président à l'intérieur de l'Ecole des Mines*

n° 921 : *M. le président sortant de l'Ecole des Mines*

n° 922 : *M. le président entre au musée*

n° 923 : *M. le président sort du musée*

n° 924 : *M. le président sortant de l'Hôtel de Ville*

## Remerciements

---

Tout d'abord, un grand merci à M. Bruno Benoit pour ses précieux conseils qui m'ont guidée sur les traces de Félix Faure.

Merci à ma maman et à ma sœur Marion pour leurs critiques constructives, leur patience et leur courage d'avoir affronté mon caractère « difficile » lors des moments de doute et de découragement. J'espère au moins leur avoir permis de découvrir une page de l'histoire de notre belle ville !

Merci à Arthur et Augustin d'avoir laissé un peu de temps à leur maman pour lire ce mémoire entre deux biberons.

Je tiens également à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont aidée dans mes recherches, aux archives municipales et départementales, à la médiathèque et cinémathèque de Saint-Étienne.

Et merci enfin à Félix Faure d'être venu à Saint-Étienne et ainsi m'avoir offert un sujet passionnant !